

RAPPORT ANNUEL 2021

SNL ESSONNE

Solidarités Nouvelles pour le Logement

Ensemble, agissons pour le logement !

ÉDITO : **2021**

LA MOBILISATION… C'EST BIEN CONNU À SNL

Et d'abord, durant cette année 2021, quelle mobilisation au sein de notre SNL Essonne ?

Bien sûr nous avons continué à subir la crise sanitaire et nous avons été obligés de faire alterner réunions en présentiel et en distanciel ou même d'organiser des sortes de mixtes des deux : beaucoup furent victimes soudaines du COVID et devaient rester confinés ! Fort heureusement, toujours soucieux des règles sanitaires, nous avons pu retourner sur le terrain chez et avec nos locataires ou lors d'événements comme les inaugurations. L'Assemblée Générale du 12 juin nous avait déjà permis de renouer ces liens de convivialité qui nous manquaient tant.

C'est avec une grande motivation que les bénévoles se sont impliqués dans la tenue des forums en septembre. Nous étions présents dans encore plus de communes que les années précédentes. Notre but : augmenter notre visibilité, et aussi recruter de nouveaux bénévoles.

Le nombre de logements augmente en Essonne (29 logements sur 5 sites en 2021). Les projets en logements temporaires ou durables et en Pension de Famille se réalisent. Cela suppose un investissement toujours plus grand de tous. L'équipe salariale a donc été renforcée. L'équipe de la Vie Associative continue à soutenir activement les bénévoles par des actions sur le terrain, les formations, la redynamisation des intergroupes. Les « BOUM » multiplient la collecte de meubles et de tout ce qui permet l'installation des locataires. De nombreux bénévoles s'impliquent dans les différentes commissions que vous pouvez découvrir dans ce rapport annuel.

Cette mobilisation des bénévoles qui fait tant la particularité de notre association ne doit pas s'essouffler : 67 nouveaux bénévoles en 2021, mais 47 départs… Alors il nous faut recruter encore davantage, continuer à diversifier les missions proposées, réfléchir au sein des GLS au « faire ensemble » pour mieux accueillir et fidéliser les nouveaux arrivants.

Un point un peu plus sombre: malgré la forte implication d'un très grand nombre de bénévoles, le montant de la collecte est en baisse cette année. C'est un peu général à SNL et dans bien des associations mais avec optimisme nous allons nous lancer dans la prochaine campagne de dons.

Pour la première fois en 2021, la valorisation du bénévolat a été faite de manière plus précise et selon une grille commune aux SNLD. La mobilisation des bénévoles correspond à 31 Equivalents Temps Pleins… ce n'est pas rien et c'est vital. Que chacun en soit remercié !

Et aussi mobilisation avec l'ensemble des SNL D et d'autres associations en lutte pour la justice sociale

En première page de ce rapport, une illustration de la mobilisation de SNL lors de la manifestation du 23 mars dernier à Paris. SNL était associée aux 39 membres du « Collectif des Associations Unies » pour dénoncer la situation indigne dans laquelle vivent plus de 4 millions de mal logés en France.
Le 10 novembre 2021, beaucoup d'entre nous étions devant la préfecture d'Evry avec le « collectif des exilés 91 » pour dénoncer les difficultés de trop nombreux locataires pour le renouvellement de leurs titres de séjour.
Et n'oublions pas notre implication pour interpeller les candidats aux législatives ! Notre Assemblée Générale se tiendra entre les deux tours…

Peut-être avez-vous pris connaissance dans la dernière Newsletter que SNL avait une marraine ?
Il s'agit de Catherine Frot qui, en 2020, a tenu le rôle d'une femme à la rue dans le film *Sous les étoiles de Paris*. Ce n'est donc pas par hasard qu'elle a choisi ce marrainage.
Voici quelques mots tirés de son message : « *Avoir un toit c'est une évidence première pour être un peu libre de sa vie, c'est avoir une dignité et une possibilité de se construire.* »
Ces propos sont les nôtres dès lors que nous nous sommes engagés à SNL et nous sommes heureux de les partager.
Alors soyons mobilisés plus que jamais pour que chacun ait un toit !

Marie-Claire Bidaud – Présidente

INVITATION À **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

L'Assemblée Générale Annuelle aura lieu le jeudi 16 Juin 2022 à partir de 18h à Brétigny-Sur-Orge Salle Maison Neuve Avenue de la Commune de Paris.
L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

- **18h :** Accueil des participants
- **18h45 :** Ouverture de l'Assemblée Générale
- **19h/21h30 :** Présentation et échanges autour du Rapport Annuel.
  Perspectives.
  Valorisation du Bénévolat.
  Vote des Résolutions.
- **21h30/22h :** Renouvellement du Conseil d'Administration.
- **22h30 :** Clôture.

LA VIE **ASSOCIATIVE**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration (juin 2021 – juin 2022) est composé de 15 membres soit le nombre maximum fixé par les statuts. 4 observateurs et 2 invités permanents, sans droit de vote, ont participé aux débats mais n'ont pas voté aux différents votes.

Que ce soit en présentiel ou à distance, le Conseil a pu tenir séance 8 fois dans l'année. Le bureau, plus proche des activités quotidiennes et devant prendre certaines décisions rapidement s'est réuni une fois de plus.

Le directeur est invité à toutes les réunions des instances, certains salariés notamment les cadres Responsables de Pôles peuvent être invités en fonction de l'ordre du jour.

Enfin, Caroline Clément, Frédéric Gaumer, Sonia Gonçalves et Sandra Leroy, membres élus du Comité Social et Économique sont conviés aux réunions du Conseil d'Administration en tant que représentants de l'équipe professionnelle. Généralement, ils y assistent à tour de rôle.

Conseil d'Administration juin 2021 / juin 2022

AMROUCHE Ali • **VP en charge des relations extérieures** • CA et Bureau Union
BIDAUD Marie-Claire • **Présidente** • Fonds de Dotation SNL
BROSSIER Noël • **Administrateur** • La Lucarne
BRUNET Michel • **Trésorier Adjoint** • CA et Comité Engagement Prologues – Mission à la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion / Commission Finances
CASSETTE Simone • **Administratrice** • Membre de la Commission Formation
CUVELIER Gérard • **Membre du Bureau** • Pôle Vie Associative / Mission de représentation politique
DESIR Brigitte • **Administratrice** • Observatrice CA Union
ELIE Sophie • **Trésorière** • Commission Finances • Soutien à l'animation des réunions du CA et Bureau
JULIAN Michel • **Administrateur** • La Lucarne
MISTOU Marie-Noël • **Secrétaire Adjointe**
MOTTA Viviane • **Membre du Bureau** • Mission d'appui à la réalisation de dossiers de financement
OLIVIER Anne • **Secrétaire** • Mission de représentation politique
PUPAT François • **Administrateur** • Membre des Groupes Collecte Essonne et Collecte Union
THAUVIN Marie-Noëlle • **VP en charge de la Vie Associative** • Pôle Vie Associative / La Lucarne / CA Union
VERIN Anne • **Administratrice** • Mission d'appui à la rédaction des comptes rendus
BELLENFANT Muriel • **Observatrice**
HARISLUR Philippe • **Observateur**
JACQUEMART Claude • **Observateur**
TRUBERT Élisabeth • **Observatrice** • Membre du Comité de Rédaction Union / La Lucarne
BASTIEN Françoise • **Invitée permanente au CA** • La Lucarne / Pôle Vie Associative
DE FERAUDY Hervé • **Invité permanent au CA** • Groupe de Pilotage États Généraux / Commission Positionnement et prise de Parole Publique (PPP)

LES FONCTIONS DE REPRÉSENTATION AU SEIN DE CERTAINES INSTANCES LIÉES À **L'INSERTION PAR LE LOGEMENT** ET À **LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ**

Outre les missions assumées au sein de notre réseau (cf. tableau ci-dessus), de nombreux membres de notre association contribuent au rayonnement et aux actions de notre entité en étant actifs au sein d'instances départementales.
Quelques exemples :

- **Commission de médiation Droit Au Logement Opposable (DALO) :**
  Sonia Gonçalves (Travailleuse sociale), Hervé de Feraudy et Jean-Marc Prieur
- **Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions (CCAPEX) :** Jean-Marc Prieur à tour de rôle avec d'autres associations d'insertion par le logement de l'Essonne.
- **Conseil Économique Social et Environnemental de l'Essonne :**
  Hervé de Feraudy
- **Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (Agence Nationale de l'Habitat) :** Jean-Marc Prieur
- **Conférences Intercommunales du Logement (à titre d'exemples) :**
  Cœur d'Essonne : Hervé de Feraudy, **Grand Paris Sud :** Jean-Marc Prieur,
  Val d'Yerres : Michel Julian et Hervé de Feraudy
- **Conseil d'Administration de SOLIHA Yvelines/Essonne :**
  Jean-Marc Prieur
- Diverses représentations de bénévoles au sein des CCAS ou Commissions Logement de Morsang-sur-Orge, Marolles-en-Hurepoix, Orsay, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Pierre-du-Perray…

L'ÉQUIPE **PROFESSIONNELLE**

Actuellement, l'équipe est composée de 33 professionnels de compétences techniques pointues et variées. De nombreuses évolutions sont intervenues en 2021

- **Pôle Accompagnement des Personnes :** arrivée de Karla Bourrinet en remplacement d'Aziz Boukaroura qui a demandé un congé afin de créer une activité dans le domaine du handicap.
- **Pôle Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion :** départ d'Hugo Millier apprenti qui a brillamment obtenu son diplôme à l'ESTP Paris École des Grands Projets. Arrivée de Cécile Boulmier Architecte de formation.
- **Pôle des Pensions de Famille :** arrivée de Fanome Andriamihary en remplacement de Séraphin Nsuanda cofondateur de BASE, entreprise d'insertion du bâtiment devenue partenaire de SNL en Essonne.
- **Pôles Pension de Famille/Gestion Locative Adaptée :** arrivée de Géraldine Patard en contrat de professionnalisation de monitrice éducatrice.
- **Pôle Vie Associative :** arrivée d'Isabelle Trombetta en mécénat de compétences en tant que pilote du projet éco-responsabilité.
- **Pôles Entretien/Stratégie Patrimoniale et Gestion Locative Adaptée :** fin de mission de mécénat de compétences de Joëlle Ménerat
- **Pôle Comptabilité/Finance :** arrivée de Jérôme Verrier en remplacement de Liliane Dutey en fin de carrière.
- **Pôle Accueil/Administratif :** en remplacement de Gabrielle Boucherie qui a souhaité faire valoir ses droits à la retraite, arrivée de Claire Delfosse, après un intérim de quelques mois de Soraya Kissa.

33 professionnels
composent l'**équipe SNL Essonne.**
En 2021, il y a eu :
← 6 départs
→ 7 arrivées

L'ÉQUIPE **VIE ASSOCIATIVE**

5 bénévoles



Marie-Noëlle Thauvin
Vice-présidente
Vie Associative



Chantal Penarguear
GLS Bures



Gérard Cuvelier
Administrateur au CA



Françoise Bastien
GLS Orsay



Marie-Claire Bidaud
Présidente

2 salariées & 1 mécénat de compétences



Chloé Breton
Chargée de mission
Vie Associative



Sandra Leroy
Responsable Pôle
Vie Associative



Isabelle Trombetta
Mécénat de compétences mission : développer l'engagement de tous les acteurs SNL dans **l'éco-responsabilité**



Nicole Laouenan, de l'équipe Vie Associative et une femme engagée qui toute sa vie a porté des combats humanitaires. Elle nous a quitté brutalement le 14 avril 2021.

Plusieurs commémorations ont eu lieu en sa mémoire : une plaque SNL déposée par son groupe de bénévoles sur sa pierre tombale, un arbre planté dans le jardin de la maisonnée de Saint-Pierre-du-Perray. En son hommage, la Mairie a également nommé une rue Nicole Laouenan.



LES GLS ET LA DYNAMIQUE BÉNÉVOLE

Quelques chiffres de la Vie Associative

429 **bénévoles**

41 **GLS** (Groupe Locaux de Solidarité)

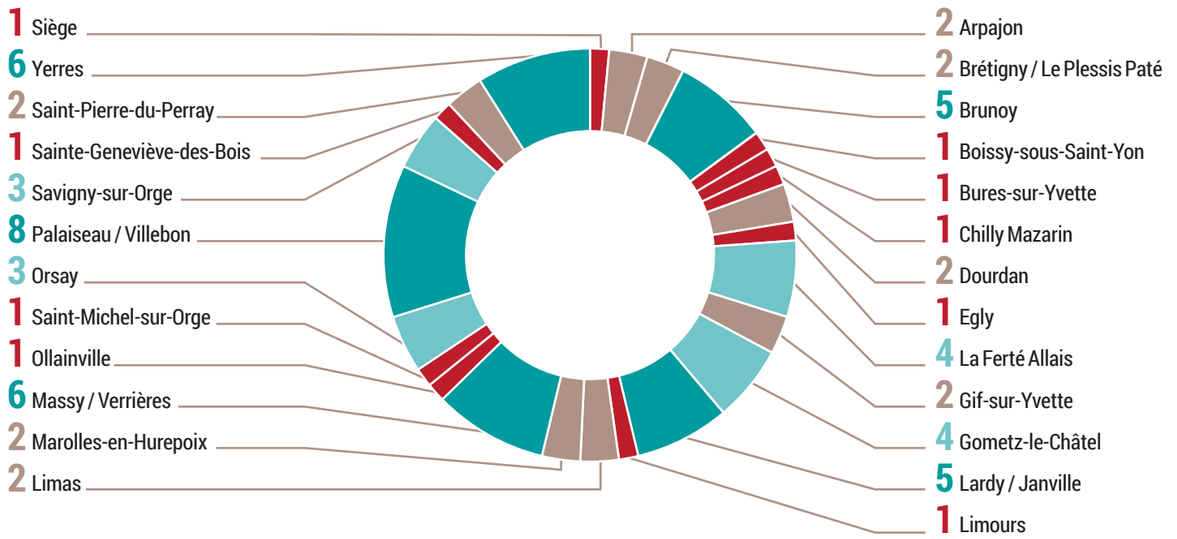
554 logements
répartis sur
61 communes

67 nouveaux bénévoles
47 démissions principalement en raison de reprise d'activité post-Covid

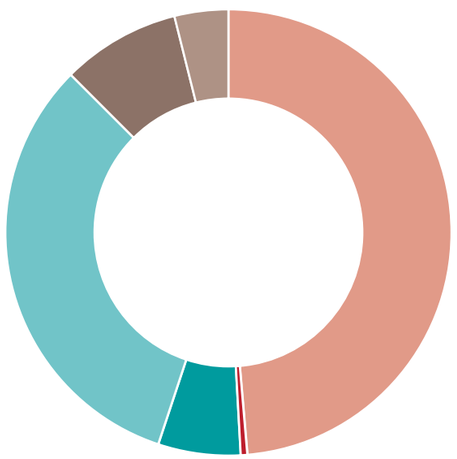
900 **donateurs**

262 785€
de dons

Répartition des 67 bénévoles



Valorisation du bénévolat



2 440 jours – Accompagnement
23 jours – Accompagnement - Activités annexes
299 jours – Activités culturelles, sorties
1 620 jours – Vie Associative
434 jours – Coordinateurs GLS
199 jours – Formations

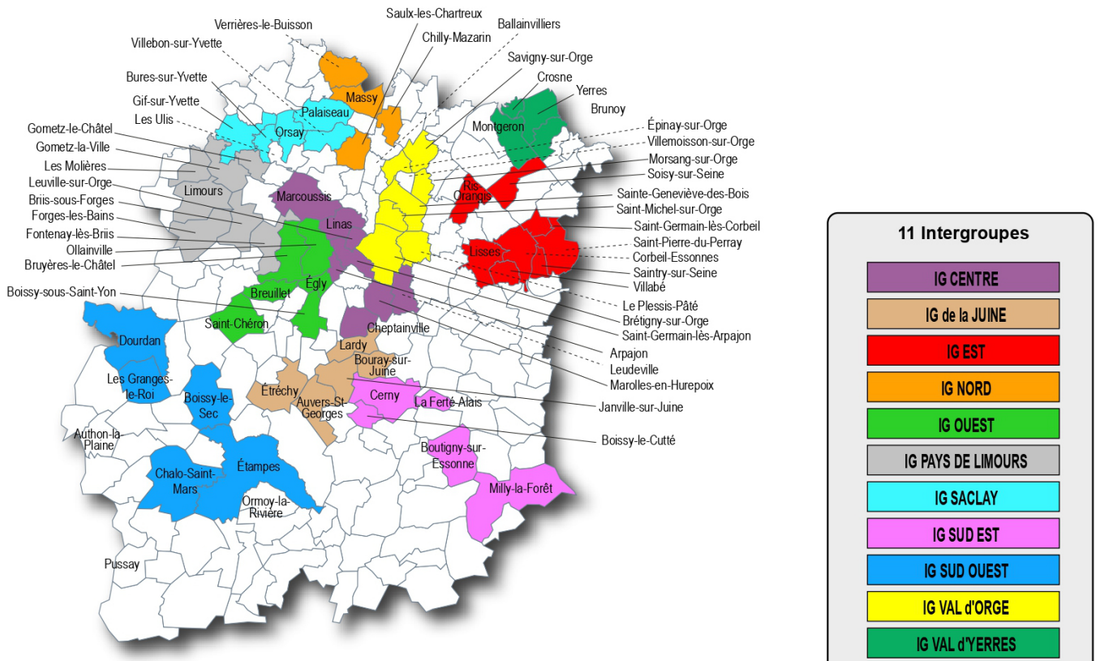
Notre relance des Intergroupes se de poursuit !

L'équipe Vie Associative a continué à impulser et animer les rencontres des Intergroupes. Les contours de 11 intergroupes sont déterminés :
7 fonctionnent bien, 2 sont encore à dynamiser et 2 sont à organiser.

Les bénévoles ont ressenti la richesse de ces rencontres et ont apprécié les échanges de pratiques, les coups de mains mutuels, les visites annuelles faites ensemble, les évènements partagés et aussi les soutiens aux BOUM (lieux de stockage de mobiliers), aux GLS en création et aux arrivées de nouveaux locataires après une opération de réhabilitation.

Ces temps partagés ont notamment permis aux Groupes Locaux de Solidarité du sud, plus isolés, de se mobiliser à plusieurs en envisageant de « faire-ensemble » et de se projeter vers de nouveaux projets. Cette dynamique, réelle mais timide, est à consolider.

INTERGROUPES SNL 91



31-12-2021

Retour sur des rencontres et des évènements de GLS

Cette année a permis les retrouvailles, il était important de recréer du lien entre nous. Se retrouver en présentiel était essentiel et nous a fait du bien ! Quel plaisir !

De nombreux projets ont vu le jour dans cette optique de recréer du lien. La journée à la mer, la collecte de jouets de Noël, la distribution de fournitures scolaires, les sorties d'été sont des bons exemples de ce que nous pouvons faire ensemble. Les groupes locaux de solidarités se sont revus, avec prudence toujours mais aussi beaucoup d'envie. Le « retour à la normale » a fait du bien !



Repas commun à Crosne

LES GROUPES **DE TRAVAIL**

« Participation des locataires aux décisions »

Ce groupe est toujours constitué de la même équipe : Chantal Penarguear, Marie-Claire Bidaud, Françoise Brideron, Michel Enjalbert, François Henry-Amar et Sandra Leroy. D'une façon générale, le travail du groupe a été fortement perturbé par la situation sanitaire et les conditions restrictives de fonctionnement qui y sont liées.

Commencée en 2020, la réflexion a pris une orientation sur la situation des locataires isolés non accompagnés par des bénévoles et a abouti à un document validé par le Conseil d'Administration : « Le suivi des logements durables ». Celui-ci propose un mode d'action pour instaurer un suivi des personnes en logements durables et particulièrement des personnes en logements isolés.

Les multiples dysfonctionnements induits par la pandémie ont poussé le groupe à mener une réflexion sur son action. Les conseils de maisonnée sont appréciés et demandés mais représentent une charge lourde quant à leur tenue. L'équipe de bénévoles « représentants du bailleur », peu nombreuse n'a pas pu mener ses missions. Les logements durables sont inégalement pris en charge dans les différents GLS. Le groupe et son activité manquent de visibilité et de reconnaissance auprès des GLS. Le projet a peut-être mis la barre trop haute ! Il apparaît nécessaire de vérifier si le besoin défini en 2015 est encore d'actualité ou s'il serait préférable de le réaffirmer, de le préciser et de définir un nouveau cap. Le sujet devra être évoqué en Conseil d'Administration mais en attendant, fin 2021, le groupe a suspendu son travail.

« Animation et suivi de la collecte »

Ce groupe est toujours constitué de François Pupat, Daniel Potevin, Michel Enjalbert et Sandra Leroy.

Comme tous les ans, l'équipe a proposé des supports pour la campagne de dons de fin d'année (un modèle de lettre de campagne de dons et un argumentaire avec des éléments de langage pour rédiger la lettre, un formulaire de remise de dons, un tableau récapitulatif des dons 2020 et un QR code pour les dons en ligne). Le Groupe Collecte et la Vie Associative ont apporté leur aide aux GLS et intergroupes en demande. La campagne exceptionnelle de l'année dernière a été renouvelée sous forme de campagne de printemps. L'ensemble de ces campagnes a permis de collecter un peu plus de 262 785€. On notera une baisse des dons en 2021 par rapport à 2020 (- 44 000€) due notamment à une chute très significative des dons en ligne.

De plus, cette année le groupe a réalisé un gros travail sur le changement de système d'information. Cette évolution a pour but de mieux sécuriser les données des donateurs, de respecter au plus juste le souhait de chaque donateur, conformément aux principes de transparence et de relation de confiance édictés par la Charte du « DON en CONFIANCE ». Tous les reçus fiscaux 2021 de SNL Essonne ont été envoyés par ce nouvel outil.

« Les dossiers de candidatures »

Pourquoi ce groupe de travail ?
Un groupe de bénévoles a pris conscience que :
- La recherche de candidats à présenter au GLS quand un logement se libère prend énormément de temps aux Travailleurs Sociaux
- Parmi les dossiers en attente certains sont très anciens et risquent d'être oubliés
- Les dossiers doivent être à jour pour que la meilleure solution puisse être proposée
- Les critères de choix doivent être définis le plus clairement possible, connus de tous et dans le respect des textes en vigueur.

Composition et périodicité des réunions : 4 ou 5 bénévoles se sont réunis à Marolles toutes les semaines à partir du début du mois de juin. La présence et la collaboration de Travailleurs Sociaux et de la Secrétaire Généraliste, Claire Delfosse est indispensable. Des réunions élargies ont été organisées et se poursuivront jusqu'à ce que les modalités et les critères de choix fassent l'objet d'un consensus le plus large possible.

Le déroulement du travail : des téléphones, un ordinateur, permettent aux bénévoles de prendre contact avec chaque candidat au logement et/ou avec leurs référents sociaux dans l'ordre d'ancienneté des demandes. Elles doivent maintenant être renouvelées tous les ans mais il arrive qu'elles ne le soient pas. Nous avons décidé de ne pas supprimer purement et simplement les dossiers non renouvelés. A terme il suffira de suivre la file active des renouvellements non faits.

C'est un travail très long, qui n'est pas encore terminé mais qui est indispensable si on veut améliorer nos pratiques dans l'objectif de respecter le droit et l'éthique.

LES COMMISSIONS

Les formations pour les bénévoles ou futurs bénévoles en 2021

La commission formation est composée de Simone Cassette, Marie-Françoise de Feraudy, Jean-Paul Ollivier, Michel Enjalbert, tous bénévoles et de Chloé Breton et Sandra Leroy, salariées de la Vie Associative. La commission a accueilli un nouveau membre cette année, Christophe Schneider, bénévole de Marcoussis. Les formations ont pu reprendre en présentiel, ce qui est important pour l'accueil des nouveaux bénévoles.

Formations d'accueil : 44 bénévoles, pas seulement des nouveaux, ont suivi D1 la première partie de « Découverte de SNL » (Qu'est-ce que SNL ?) et 35 bénévoles ont suivi D2, la seconde partie (Relations avec les locataires et les salariés). D2 a fortement évolué avec la participation active de salariés (Travailleurs Sociaux, Hôtes de Pension de Famille et Professionnels de la Gestion Locative Adaptée) et d'anciens locataires pour leurs témoignages. Ainsi, 42 adhésions ont été recensées après ces 2 étapes de formation.

L'objectif étant de former rapidement tous les nouveaux bénévoles.

Les formations spécifiques : « Mieux accompagner nos locataires », 2 jours avec une spécialiste de l'Analyse Transactionnelle.
« Les droits sociaux à l'heure des sites internet » en visioconférence.
Ces deux formations ont été appréciées et sont à renouveler.
Enfin, poursuite avec Véolia et les Espaces Info Energie des formations sur les Eco-gestes.

La participation des nouveaux bénévoles aux formations d'accueil est une exigence de SNL. Les formations spécifiques sont proposées pour aider les bénévoles à remplir leurs missions.

Si vous êtes intéressés par la formation SNL, que vous avez des idées, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de la commission formation !
Contactez-nous à l'adresse suivante : contact@snl-essonne.org

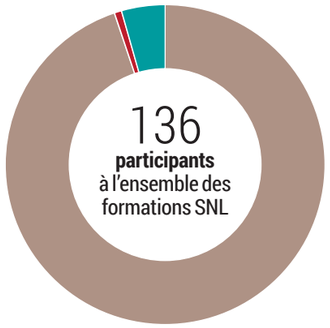
44 participants
à **Découvertes de SNL Essonne 1ère partie (D1)**

35 participants
à **Découvertes de SNL Essonne 2ème partie (D2)**

42 adhésions à SNL
après avoir suivi D1 ou D2

25 adhésions à SNL
Sans encore avoir suivi D1 ou D2

Les participants aux formations



1 locataire **6** salariés **129** bénévoles

La lucarne

Comme l'année passée, La Lucarne est parue deux fois. Elle touche tous les locataires, les bienfaiteurs, les partenaires, les Élus, les salariés et les bénévoles connaissant notre projet. Elle paraît soit sous forme de papier (environ 2 000 exemplaires), soit en ligne (environ 1 700 envois). On la trouve également notre site internet :
https://www.solidarites-nouvelles-logement.org/.

Les rubriques restent les mêmes, combinant nouvelles variées de l'activité de notre association, et en particulier des GLS, et informations ou thèmes de réflexion plus généraux. Les deux derniers numéros (novembre 2021 et avril 2022) sont particulièrement nourris : preuve que l'épidémie de COVID n'a pas freiné les participations des uns et des autres.

L'équipe de 7 membres s'est enrichie : une bénévole experte en informatique et utilisation intéressante d'internet est venue nous rejoindre.
Nous souhaitons renforcer la variété des articles et surtout des illustrations (dessinateurs bienvenus).

Nous attendons vos retours de lecteurs à l'adresse suivante :
contact@snl-essonne.org



DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS **À SNL ESSONNE EN 2021 !**

Des événements pour se retrouver

Un certain nombre d'événement significatifs ont permis de se retrouver, d'échanger lors de moments conviviaux.


Spectacle de Bulles à Palaiseau


Le chantier solidaire avec Nexity à la Pension de Famille de Palaiseau



Le Chant des Pavillons à la Pension de Famille de Palaiseau


Le chantier solidaire de la maison du jardiner avec les habitants du quartier d'Ollainville


Journée à la mer à Trouville


L'événement participatif de Sème et S'aimeront de Bruyères-Le-Châtel


Les ateliers salariés - bénévoles en visio pendant la crise sanitaire


Après-midi cirque à Longpont-sur-Orge avec l'école de cirque Les Frères Hendricks

Des événements pour interpeller

Parmi les 4 millions de personnes mal logées en France, 1,2 million vivent en Ile-de-France, la région la plus riche du pays. Cette situation reste bien souvent ignorée et le logement oublié des politiques publiques… C'est pourquoi, il est si important de continuer à interpeller pour lutter contre le mal-logement !

– SNL Essonne a répondu présente au niveau local, pour sensibiliser le grand public, en participants dans 51 communes aux forums des associations, au forum Écologique de Bouray-sur-Juine car SNL Essonne inscrit aussi son action dans une démarche respectueuse de l'environnement, au Téléthon organisé par la ville d'Arpajon. De nombreuses expositions et ventes au profit de SNL ont été organisées par des bénévoles, des locataires et salariés (Les braderies des Pensions de Famille, l'exposition par des artistes Hélium , les ventes de confitures…)

– SNL Essonne a répondu présente au niveau départemental en se joignant au collectif des « Exilés 91 » et en participant au rassemblement le 10 novembre devant la préfecture d'Evry afin de protester contre l'impossibilité de prendre rendez en préfecture, contre la dématérialisation des démarches administratives pour le renouvellement des titres de séjour.

– SNL Essonne a répondu présente au niveau national en participant à la semaine des Pensions de Famille, de beaux moments partagés pour faire découvrir les Pensions de Famille SNL qui permettent aux personnes en situation de grande exclusion d'accéder à un logement individuel, sans limite de temps, dans un cadre de vie collective à taille humaine. « Vivre chez soi mais pas tout seul ».

Des événements pour découvrir les nouveaux logements

Des bénévoles très impliqués autour des projets à venir dans leurs communes. L'année 2021 a été très riche en découvertes de chantiers et en inaugurations !

Nous avons eu le plaisir d'organiser les portes ouvertes de nos chantiers de Gometz-le-Châtel, Saintry-sur-Seine, Brunoy, Briis-sous-Forge et Massy. Ces moments permettent notamment de rencontrer les voisins, d'expliquer la démarche SNL, de recruter de futurs bénévoles, d'apprécier la qualité technique des projets…

Cette année 2021 a été marquée par l'inauguration de plusieurs sites (2 logements temporaires et 20 logements durables) à Ollainville, Villemoisson (projet de type Habitat Inclusif avec nos partenaires l'ALVE), Gometz-le-Châtel. Des moments forts de retrouvailles et de rencontres avec nos partenaires locaux.

Merci à tous ceux qui ont rendu possible ces beaux projets !



Inauguration des 10 logements pour ALVE à Villemoisson



Réunion de chantier à Gometz-Le-Châtel



Découverte de chantier à Brunoy



Inauguration des 2 logements à Ollainville avec la participation des Pensions de Famille

LA COMMUNICATION

L'Intranet

Les membres de notre association sont de plus en plus à l'aise avec l'Intranet. C'est un très bon outil pour partager des informations entre salariés et bénévoles, stocker des données, découvrir du contenu. La Vie Associative soutient les GLS dans la découverte et l'appropriation de l'Intranet afin que cet outil soit construit ensemble !

Notre visibilité



Nos BOUM toujours plus dynamiques !

Ces lieux de stockages permettent la récupération de meubles, petits et grands, d'appareils électroménagers. Ils sont proposés aux locataires qui arrivent bien souvent sans le nécessaire. Avec la fin des confinements, ces lieux ont été de nouveau investis et dynamisés grâce à nos équipes de bénévoles.



NOS PROJETS **ALTERNATIFS**

Notre vocation reste de proposer une offre de logement abordable et accompagnée mais lorsque cela est possible et pertinent sur un territoire, notre palette se diversifie et s'ouvre vers des projets culturels, d'insertion par l'emploi, de développement local.

La Galerie Solidaire

La Galerie Solidaire de Palaiseau, rebaptisée récemment, est un espace d'expositions et d'évènements éphémères. Tout au long de l'année des artistes, artisans et associations partageant les valeurs de SNL occupent l'espace pour présenter leur travail, vendre leurs productions créations ou organiser un évènement. La dynamique de ce lieu est cogérée en lien avec les locataires de la Pension de Famille et des bénévoles. Le programme affiche complet toute l'année !
Pour toute information contactez : Louise Créhange
l.créhange@snl-essonne.org



Le P'tit Cerny

Le P'tit Cerny est un café associatif créé par SNL et géré par une association locale appelée Café Associatif et Coopératif Cerny. C'est un espace de rencontres qui permet de tisser du lien, de discuter, de rompre la solitude, de créer des occasions de relations entre jeunes et aînés, de mener à bien des projets entre associations…
Le P'tit Cerny, c'est également un Espace de Vie Sociale soutenu par la CAF de l'Essonne.



La Pépinière

L'ancien couvent de Concy à Yerres est devenu La Pépinière, un lieu composé :
– de 23 logements d'insertion qui vont répondre à des besoins sociaux pluriels (femmes en difficulté, personnes en situation d'handicap, jeunes en insertion…)
– d'un centre socio-culturel piloté par une association dédiée, « La Maison de la Pépinière »
– d'un grand jardin biologique partagé
– d'un espace boisé classé.
Les activités sont déjà nombreuses et riches sur ce site mais ce projet va prendre une nouvelle dimension avec l'arrivée des premiers locataires en 2022 !
https://pepinieredeyerres.org/



L'ÉCO-RESPONSABILITÉ À SNL ESSONNE

Historiquement la dimension sociale est un pilier du développement durable. C'est donc logiquement que SNL Essonne a toujours intégré cette dimension aux actions menées : sensibilisation des locataires en matière d'économie d'énergie, éco-gestes conseillés lors d'ateliers organisés avec l'appui ponctuel de partenaires spécialisés comme les Espaces Info Energie.

Dans le contexte actuel, il est impératif d'aller plus loin en développant un programme « écoresponsable » structurant pour l'ensemble des parties prenantes de l'association (salariés, locataires, bénévoles) et permettant de faire émerger des comportements éco-citoyens durables. Pour piloter et coordonner l'ensemble des actions, l'association a recruté depuis le 01/11/2022 à mi-temps et pour une durée de 18 mois Isabelle Trombetta en mécénat de compétences ; elle travaille au sein du pôle Vie Associative de SNL Essonne.

L'ACCUEIL DES PERSONNES ET LA PRISE EN COMPTE

L'ORGANISATION **INTERNE**

Au siège de l'association, la fonction d'accueil, incontournable dans le cadre du projet, est principalement assumée par la Secrétaire Généraliste Claire Delfosse arrivée en septembre 2021. L'an dernier, nous vous avions annoncé des changements à venir dans la gestion des dossiers de demandes de logement qui arrivent au siège. En effet, lors des rencontres entre salariés et bénévoles, le constat a été fait que lorsqu'un logement se libérait la recherche de candidats était plus ou moins complexe et chronophage selon les secteurs des maisonnées.
Complexe : car tous les candidats doivent adhérer au projet de l'association et à l'offre d'un logement temporaire, accepter l'accompagnement salarié et bénévole et correspondre à la typologie du logement disponible. Pour certains lieux, les candidats doivent aussi disposer d'un véhicule (toujours moins de 25 % des candidats déclarent disposer d'un véhicule), accepter de s'éloigner un peu de lieux connus.
Chronophage : pour étudier les demandes il faut prendre le temps de les actualiser, de vérifier que les personnes sont toujours en attente d'une solution, de vérifier que leur éligibilité à un logement temporaire est toujours valable (essentiellement au niveau des plafonds de ressources en cas d'évolution de leur situation).

Comme évoqué précédemment, un groupe de travail s'est mis en place dans le but de faire évoluer nos pratiques, et des bénévoles ont entrepris un travail monumental de mise à jour de toutes les demandes encore en attente. C'est ainsi que toutes les personnes qui avaient déposé un dossier depuis le début de l'année 2020, ont été contactées afin que leur situation soit actualisée. D'autres axes de réflexion et d'action de ce groupe seront développés ultérieurement le travail est toujours en cours.

899 candidatures enregistrées en 2021

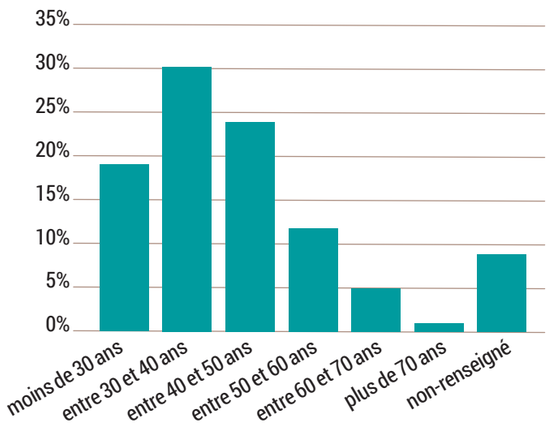
10% de ces ménages ont pu accéder au **logement d'insertion SNL**

400 demandes encore actives depuis 2020, grâce aux mises à jour du Groupe de travail dédié

CARACTÉRISATION DE LA **DEMANDE SOCIALE**

Selon trois critères présentés ci-dessous : âges, situation socio professionnelle et situation au regard du logement au moment de la demande.

Tranches d'âge des demandeurs



Situation par rapport au logement des candidats



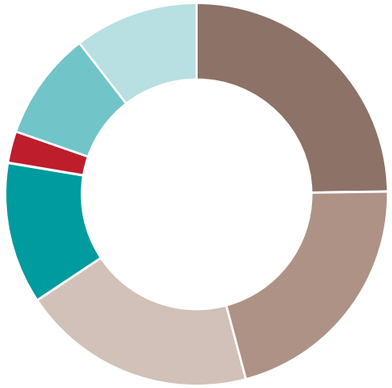
320 hébergement chez un tiers
53 hôtel
113 sans-domicile
139 déjà logés (social ou privé)
8% structure d'hébergement

Situation socio-professionnelle des demandeurs



38% minima sociaux
12% chômage
20% CDI
23% emplois précaires
8% non renseigné

LES PARTENAIRES **ORIENTEURS**



318 Département
271 Associations
254 Candidats
154 Villes
34 SNL bénévoles
118 Autres
135 non renseigné

Orientation des candidats

33%
des personnes isolées
sont orientées vers SNL par les
associations partenaires

37%
des familles monoparentales
sont orientées par
le département

Les couples
sont orientées à part égale par
le département (29%)
via les Maisons Départementales des Solidarités
les candidatures directes (28%)

20 % des ménages candidats s'adressent à notre association directement, essentiellement lors des permanences organisées dans les secteurs de Massy et Palaiseau.

LA MAÎTRISE **D'OUVRAGE D'INSERTION**

L'ÉQUIPE

L'équipe Maitrise d'Ouvrage d'Insertion de SNL Essonne est composée de 4 salariés depuis novembres 2021 (le Responsable Camille Petton, Cécile Boulmier, Sandra Da Rocha et François Petetin). Elle reçoit le soutien de plusieurs bénévoles, et s'appuie sur les ressources du réseau SNL centralisées au sein de la coopérative SNL Prologues.
Nos missions sont doubles :

- Pour tous les projets = conduite d'opérations en tant que « maître d'ouvrage » (le client) : recherche de développement, pilotage transversal du projet, relations partenariales, mobilisation des aides financières et suivi technico-administratif.
- Pour la majorité des projets = la conception et la conduite directe des travaux en tant que « maître d'œuvre » organisant la réalisation par des entreprises. Pour certaines réalisations (La Pépinière à Yerres, le projet d'Habitat Inclusif à Villemoisson…) il est fait appel à des architectes partenaires


Chantal, Nabil et Émilie

BILAN DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE ET SOCIALE 2018-2021
CONVENTIONNÉE AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE ET L'ÉTAT

SNL Essonne réalise une programmation de production nouvelle concertée avec le Conseil Départemental de l'Essonne et l'État. Notre apport étant reconnu comme majeur pour loger les publics prioritaires, nous bénéficions depuis de nombreuses années d'une convention de « Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) ». Cette convention permet de financer le temps nécessaire à la prospection, à l'étude des opportunités, aux échanges avec les partenaires et Elus locaux ainsi qu'au montage des dossiers techniques et de financements. Elle est associée aux aides financières spécifiques liées au conventionnement des logements très sociaux de type PLAI Adapté.


Atelier montage de cuisine Castorama

76 logements ont été agréés entre 2018 et 2021, sur 18 opérations (soit 4,2 logements par projet en moyenne). Notre organisation a engagé chaque année 4 à 5 projets d'envergures variées (d'un logement en copropriété à Massy jusqu'à une Pension de Famille de 12 logements) et dans des territoires divers (centre-ville ou centre-bourg). L'essentiel de la production est mis en œuvre dans des communes en retard de production de logements sociaux au regard de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain. Les 18 opérations sont des rénovations. SNL démontre donc son rôle majeur dans la redynamisation du parc bâti dégradé ou vacant. À sa mesure elle illustre qu'il est possible de produire du logement sans participer à l'étalement urbain et à l'artificialisation des sols.

Lors du bilan réalisé et présenté au début de 2022 aux pouvoirs publics, nous avons tenu à valoriser que nous étions un acteur :

- **de l'innovation sociale :** Pension de Famille ou Résidence Accueil de petite taille (- de 20 logements), Habitat Inclusif, projets dédiés à des femmes victimes de violences conjugales…
- **de la sobriété :** tous les projets collectifs sont labellisés Bâtiments Basses Consommation : sur les chantiers nous réemployons au maximum, la priorité est donnée aux matériaux bio-sourcés
- **de la rénovation patrimoniale** de qualité (Ollainville ou Villemoisson à titre d'exemple en 2021)

De plus, notre modèle économique hybride (public/privé) est très efficace : nous sommes en capacité d'offrir des logements d'insertion dans des secteurs où l'immobilier est cher en mobilisant différents outils de démembrement foncier/bâti et parfois le droit de préemption.

ZOOM SUR L'ACTIVITÉ 2021 :
CHANTIERS LIVRÉS ET À LIVRER

Les projets de la MOI se réalisent en un temps moyen de 5 ans à ce jour :
- Temps 0 : Études
- Temps 1 (environ 1.5 ans) : Achat ou signature du Bail à Réhabilitation
- Temps 2 (environ 3 ans) : Lancement des travaux
- Temps 3 (jusqu'à 5 ans) : Mise en location

Le Bilan 2021 est avant tout marqué par la mise en location de 29 logements sur 5 sites.



Boissy-Sous-Saint-Yon
3 logements temporaires



Linas
4 logements durables



Ollainville
2 logements temporaires



Villemoisson
10 logements en habitat inclusif (partenaire Association des Lieux de Vie en Essonne)



Gometz-le-Châtel
10 logements durables

En parallèle, 5 projets ont vu leurs travaux démarrer en 2021 (19 logements)



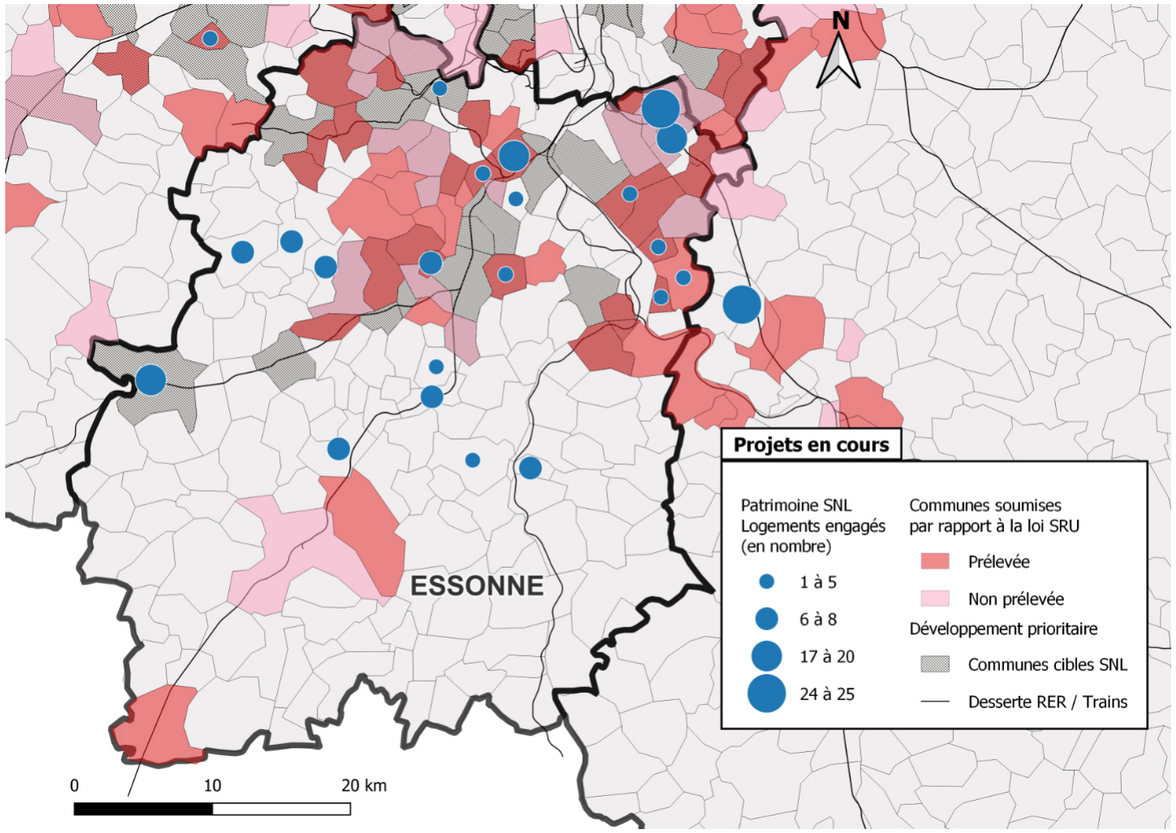
Saintry-sur-Seine
2 logements temporaires



Etrechy
8 logements durables

22 projets soit 127 logements

pilotés par le Pôle MOI de SNL Essonne au 31/12/2021
(excepté les 5 opérations livrées fin 2020 et lors de l'année 2021)
La carte suivante illustre cette situation :





Lardy
7 logements temporaires ou durables (à définir en lien avec le GLS)



Massy
1 logement durable en copropriété



Cheptainville
1 logement en copropriété

LA GESTION **LOCATIVE ADAPTÉE**

Cette activité est pilotée par Alexandra Gawski, en étroite collaboration avec Mireille Hautefeuille et Guylaine Louis. Le pôle a été enrichi par l'arrivée de Géraldine Patard en contrat de professionnalisation qui intervient une fois par semaine.

La répartition des locataires en 3 secteurs géographiques permet une meilleure collaboration entre Travailleurs Sociaux, bénévoles et l'équipe de la Gestion Locative Adaptée. Cette organisation permet d'être plus proche et réactive pour chaque locataire. Toujours à l'écoute des difficultés qui peuvent être rencontrées par les ménages, l'équipe de la GLA propose des réponses adaptées à chaque situation afin de rechercher des solutions amiables, tout en rappelant le cadre légal si nécessaire. À la fin de la période sanitaire, le lien physique a pu être repris progressivement, locataires et bénévoles ont pu à nouveau se rendre dans nos locaux et c'est avec grand plaisir que nous les avons accueillis.



Tableau des logements mis en services

QUELQUES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2021

597 ménages logés

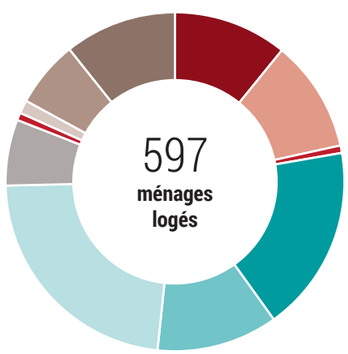
152 ménages sortis

171 ménages entrés

149 ménages en contrat durable

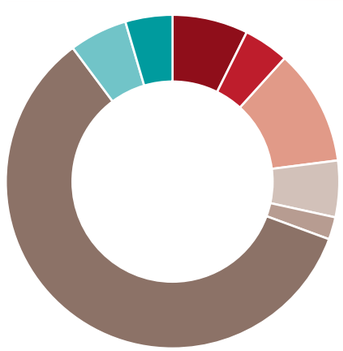
22 relogements en interne

Origines des demandes



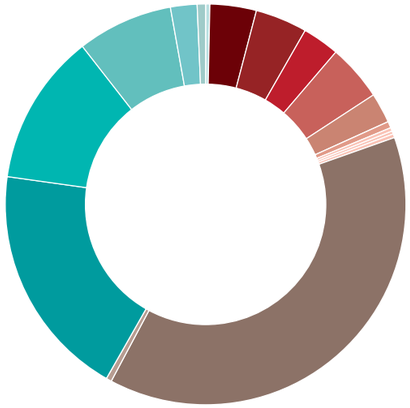
65 Association
65 Autre association
1 Bailleurs
109 Candidat
68 C.C.A.S.
137 Département
41 Mairie
1 Préfecture
6 Procilia
40 SNL-Bénévole
64 SNL-Siège

Motifs des demandes



44 Autre
26 Coût
68 Décohabitation
32 Expulsion
12 Insalubrité
354 En situation d'hébergement ou à l'hôtel
34 Suroccupation
27 Temporaire

Composition familiale



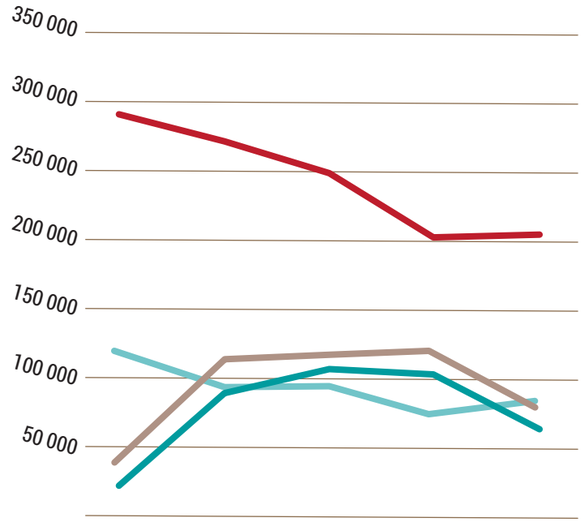
24 Couples
25 Couples avec 1 enfant
18 Couples avec 2 enfants
27 Couples avec 3 enfants
15 Couples avec 4 enfants
3 Couples avec 5 enfants
1 Couple avec 6 enfants
1 Couple avec 7 enfants
1 Couple avec 9 enfants

230 Personnes isolées
2 Personnes isolées +
114 Familles monoparentales avec 1 enfant
73 Familles monoparentales avec 2 enfants
45 Familles monoparentales avec 3 enfants
14 Familles monoparentales avec 4 enfants
3 Familles monoparentales avec 5 enfants
1 Famille monoparentale avec 7 enfants

LA PRÉVENTION DES **IMPAYÉS LOCATIFS**

Malgré la crise sanitaire qui a accentué la fragilité économique des ménages logés, le travail entamé depuis quelques années sur la prévention des impayés se poursuit et la tendance est plutôt encourageante même si elle n'est pas encore satisfaisante.

La vigilance commune est maintenue et le travail se poursuit dans le but de pérenniser notre action sur le long terme.



BILAN DU DISPOSITIF **D'AIDE AUX IMPAYÉS LOCATIFS**

L'année dernière, nous avions évoqué l'aide créée par la Fondation Abbé Pierre, en concertation avec SNL, en direction des plus fragiles pour faire face aux effets de la crise sanitaire.

Il s'agissait d'un fond de prévention des impayés que la FAP avait mis en place afin de soutenir les ménages impactés financièrement par la pandémie (hausse des dépenses alimentaires, perte de revenus, problèmes administratifs…). Ce dispositif initialement prévu sur la période de mars à novembre 2020 a été prolongé jusqu'au mois de mars 2021. Ainsi, ce sont 137 ménages qui ont pu bénéficier de cette aide pour un montant total de 84 591,07 €.

Un grand merci pour cette solidarité qui a constitué une aide précieuse à de nombreux locataires.

FONDATION Abbé Pierre
Être humain !

LES CHÈQUES **ÉNERGIE**

La mise en place de ce dispositif, encore largement méconnu, a nécessité un immense travail de mise en œuvre en 2021, c'est la raison pour laquelle un paragraphe dédié est rédigé dans ce Rapport Annuel

Le dispositif chèque énergie est une aide de l'État pour permettre aux ménages modestes de payer plus facilement leurs factures d'énergie. Il a été déployé au niveau national depuis 2018.
Les bénéficiaires sont identifiés à partir des déclarations réalisées aux services fiscaux :
– le revenu fiscal de référence
– la composition familiale

Comment est attribué le Chèque énergie ?

Le Chèque énergie est attribué chaque année sur la base d'un fichier transmis par l'administration fiscale à l'Agence de services et de paiement. Pour être présents dans ce fichier, les ménages doivent être assujettis à la taxe d'habitation. De ce fait, les ménages sous-locataires de logement en Intermédiation Locative (IML) sont absents de ce fichier, car ils ne disposent pas toujours de leur propre taxe d'habitation.

Un décret en date du 30/12/2020 rend désormais éligibles aux chèques énergie les ménages sous-locataires d'organismes agréés pour l'intermédiation locative. La plateforme permettant le dépôt des dossiers a été ouverte fin juin 2021.

Afin de bénéficier du chèque énergie dans le cadre de l'IML en sous-location, un dossier de demande doit donc être constitué par l'opérateur gestionnaire auprès de l'ASP (Agence de Services et de Paiement), pour le compte de ses sous-locataires, et avec leur accord. Sur la base des informations transmises, un chèque peut être accordé aux ménages sous-locataires remplissant les conditions d'éligibilité et disposant de leur propre contrat auprès d'un fournisseur d'énergie à leur nom. Les ménages pour lesquels l'électricité est incluse dans les charges ne sont donc pas éligibles à ce dispositif.

Le revenu fiscal de référence (RFR) par unité de consommation (UC) annuel du ménage doit être inférieur à 10 700 euros pour 2020 et 10 800 euros pour 2021. Le montant du revenu fiscal de référence est indiqué sur l'avis d'imposition, en première page.

Pour bénéficier du Chèque énergie en intermédiation locative il faut donc répondre aux conditions suivantes :
– Détenir un bail
– Avoir des revenus inférieurs à un seuil (2020 : 10 700€/UC)
– Disposer d'un contrat de fourniture d'énergie à son nom

LE CHÈQUE ÉNERGIE

161 ménages

entrés avant le 01/01/2020 ont été concernés par les demandes pour les chèques énergie au titre de l'année 2020

montant moyen du chèque : 200€

COUP D'ŒIL SUR **LE LOGEMENT DURABLE**

Toujours dans l'objectif de faire face à la difficulté de trouver un logement pérenne pour les plus fragiles, le nombre de logements en durable poursuit son ascension. Au 31/12/2021, 153 logements sont concernés par ce type de contrat à SNL Essonne.

Les ménages accueillis sont ceux qui n'ont pas pu trouver une solution de logement pérenne adaptée à leurs besoins (typologie, situation géographique etc...) et/ou à leurs possibilités administratives, économiques et/ou psychiques. Un logement en contrat durable peut être le logement de toute une vie.

Cette mission est pilotée par le pôle Gestion Locative Adaptée qui est l'interlocuteur privilégié des locataires. Selon les sites et l'attente des ménages, l'implication des bénévoles est d'un grand soutien afin d'assurer une présence régulière et maintenir le lien avec ces ménages qui restent membres à part entière de l'association. L'objectif reste bien de ne pas perdre contact avec les ménages. Fin 2021, l'arrivée de Géraldine Patard qui intervient une fois par semaine sur le pôle a représenté un renfort non négligeable, accentuant les liens avec les ménages logés. Le constat est le même à chaque rencontre, les ménages sont ravis de l'attention qui leur est portée.

« Tous les locataires ont été très touchés par ma visite. Ils étaient demandeurs et se sont sentis soutenus. J'ai le sentiment que l'idée d'aller vers les locataires en durable était plus que nécessaire, beaucoup d'entre eux étaient en attente, au-delà du coté logistique, l'accompagnement, le relationnel est important car la COVID a généré de la souffrance sociale. Je crée des fiches de suivi pour chacun des ménages que j'ai visités. Ainsi je pourrai suivre leur évolution selon leurs problèmes et nous pourrons faire un point ensemble sur ce tableau de bord. » (Géraldine Patard).

Nous avons à cœur de prendre en compte l'autonomie, les besoins et les demandes de chaque ménage et d'adapter nos interventions et notre présence.



Parole d'une locataire en logement durable

Marie-Elisabeth, locataire en logement durable m'a gentiment reçue dans son appartement afin de faire cette interview.

Suite à son divorce, Madame a connu SNL par le biais de son assistante sociale. Elle a rempli son dossier de candidature puis a eu l'opportunité d'intégrer un logement temporaire. Soutenue par les travailleurs sociaux pour les démarches administratives elle s'est sentie entourée. Sa fille a pu intégrer l'école de la commune et a retrouvé la sérénité, elle s'est plu immédiatement dans cet appartement : " Ce logement m'a permis de me poser, de reprendre un cheminement normal et retrouver une stabilité dans ma vie. "

Après presque 2 ans d'occupation dans ce logement temporaire, sa situation étant stabilisée, il fallait trouver une solution dans un logement pérenne. Pour répondre au souhait de Madame de ne pas changer de commune, Nils Leblanc (travailleur social SNL) et les bénévoles ont réfléchi avec Madame afin de l'orienter vers un relogement en durable sur cette commune. C'est donc en février 2021 que Madame a pu intégrer son appartement dans la nouvelle maisonnée de logements durables SNL de la commune des Molières. Même si elle est consciente que les bénévoles sont disponibles en cas de besoin, elle aspire à davantage d'autonomie qu'en logement temporaire.

" Le logement était neuf et je m'y suis sentie bien. D'être en durable me permet d'être tranquille : plus de précarité ! Ma fille a pu rester dans son école, ce qui était très important pour elle. Sans SNL je ne sais pas ce que j'aurais fait."

Madame vit dans un beau logement, bien entretenu et joliment décoré. Merci à elle pour ce bel échange qui illustre l'objectif du logement durable à SNL.

RAPPEL SUR LES **CRITÈRES DE CANDIDATURES AU LOGEMENT DURABLE SNL** ET SUR LE FONCTIONNEMENT

Lorsqu'un logement en contrat durable se libère ou que de nouveaux logements sont livrés, le pôle de la Gestion Locative Adaptée informe les travailleurs sociaux qui adressent ensuite une demande de mutation. Une commission constituée de bénévoles locaux, de la Responsable du Pôle Accompagnement des Personnes, d'une représentante de la Gestion Locative Adaptée et parfois de la collectivité locale concernée, étudie les candidatures et une décision collective est prise. Il s'agit de ménages pour lesquels un logement de type social HLM est peu adapté pour divers motifs (administratif, budgétaire, psychologique...).

En terme de vocabulaire et comme l'a défini une motion votée en Assemblée Générale il y a quelques années, on pourrait parler de présence plutôt que d'accompagnement afin d'éviter les confusions mais aussi de marquer la différence en intensité et en fréquence avec l'accompagnement en logement temporaire.

Néanmoins, il ne faut pas oublier que ces locataires restent en situation fragile, voici donc quelques missions qui sont systématiquement réalisées :

- Invitation à la vie des maisonnées voisines, aux temps forts de l'association
- Réalisation des visites annuelles d'entretien
- Veille régulière de bénévoles de la même façon qu'un voisin attentionné ou un gardien d'immeuble
- Présence des bénévoles concernés lors de l'entrée dans le logement
- Mise en place du règlement intérieur et le cas échéant d'un conseil de maisonnée.

En outre, chaque trimestre, une réunion entre salariés et bénévoles a lieu afin d'échanger sur les situations.

TÉMOIGNAGE D'UNE BÉNÉVOLE DE LINAS



Géraldine Patard a rencontré Marie-Elisabeth dans le local commun de la maisonnée des temporaires de Linas. Voici le compte rendu de cet échange.

Bénévole depuis 2014, elle fut à l'origine du Groupe Local de Solidarité constitué pour le projet de 6 logements temporaires inaugurés en 2017. Je l'ai rencontrée quelques mois après la mise en location de 4 logements durables.

Les 4 occupants sont des ménages qui sont passés par le logement temporaire à SNL Essonne, période durant laquelle ils bénéficiaient de l'accompagnement d'un travailleur social. Désormais, ces locataires vivent en totale autonomie mais la présence des bénévoles est précieuse. Afin d'être aidés dans cette nouvelle étape, les locataires peuvent néanmoins faire appel à l'équipe de professionnels.

« Ce GLS est un groupe très soudé de 8 bénévoles actifs, dans lequel il règne une ambiance conviviale et sympathique, l'entraide est importante, je m'y sens soutenue tant de manière morale que dans l'action.Quand une personne m'interroge sur SNL et sur le rôle d'un bénévole, je lui dis : viens et vois ce que tu peux faire, donner, selon ton temps et ce que tu sais faire ; il faut vivre l'expérience SNL pour comprendre ce que l'on peut y apporter. »

Les actions de Marie-Elisabeth et du GLS auprès des locataires sont tout d'abord l'accueil à l'arrivée, l'aide à l'emménagement, la recherche de meubles, l'aide au transport, le soutien administratif, l'aiguillage sur les services de la ville, l'organisation de temps conviviaux... Il est à noter que 3 des bénévoles sont des bricoleurs ce qui est très précieux !

« Avant COVID, nous organisions un goûter annuel. C'est un moment où se retrouvaient les locataires, les bénévoles, dans le partage et la bonne humeur ».

Mari- Elisabeth me fait part également de son action en bonne collaboration avec le travailleur social. En ce moment Nils Leblanc s'occupe de ces logements et Mme Cuvelier Marie-Elisabeth l'apprécie beaucoup : *« Au-delà de sa très grande sympathie, il fait preuve d'un grand professionnalisme. C'est un plaisir de collaborer avec Nils ».*

Marie-Elisabeth m'explique *« qu'un lien de confiance se crée entre le bénévole et le locataire. Il faut savoir s'investir et en même temps garder la bonne distance. Aider selon le besoin mais sans s'imposer, ni décider à la place des personnes ».*

Elle aide les locataires dans leur cheminement, sans jugement, simplement. Elle reste dans la bienveillance. Et aussi dans l'humilité car il reste tant à faire.

« Mon rôle : qu'importe ma façon de voir les choses ou mes valeurs, j'effectue un accompagnement en respectant la famille. On n'a pas à vouloir changer les façons de vivre, il convient seulement de les guider à un moment de leurs vies pour qu'ils se relèvent d'une passe difficile. Je suis admirative de ces familles qui ont la volonté de s'en sortir.
Je ne vois pas vraiment de différence dans l'accompagnement entre les temporaires et les durables, car dans les 2 cas on reste disponible selon les besoins et on prend des nouvelles quand on passe dans la maisonnée. C'est vrai que les ménages logés en durable sont a priori plus autonomes sauf cas particulier et dans ce cas la Gestion Locative Adaptée nous avait demandé notre accord pour l'accompagnement avant l'entrée du locataire. »

« Un autre exemple concerne une locataire en durable tout à fait autonome mais qui s'est retrouvée brutalement sans aucune ressource suite à la perte de son emploi et bien démunie. Elle n'osait pas en parler et c'est par sa voisine que j'ai su. J'ai alors essayé au mieux de la soutenir et de l'aider pour ses démarches sur internet, pour l'impression de nouveaux CV, pour ses courses... Elle a une telle énergie et une volonté de ne pas être une assistée qu'elle a rapidement retrouvé un travail. C'est réconfortant et pas du tout pesant d'accompagner une personne comme ça. »



L'inauguration des 4 logements durables n'ayant pu être organisée compte tenu du contexte sanitaire, le groupe a organisé un goûter festif afin d'officialiser l'ouverture de ce site. 3 familles des temporaires se sont jointes aux locataires en durables, mais pas seulement : *« Nous avons la chance d'être entourés d'un voisinage bienveillant, ils sont venus à l'inauguration et ont trouvé la maison magnifique, et ils étaient heureux de voir ces lieux de nouveau occupés et certains donnent même aujourd'hui un peu de leur temps pour les locataires ! »*

Je remercie amicalement Marie-Elisabeth Cuvelier pour le temps qu'elle m'a accordé pour cet échange. Une femme chaleureusement sympathique et qui incarne l'éthique et savoir-être du bénévolat SNL.

L'ACCOMPAGNEMENT **DES PERSONNES**

LE CONTEXTE D'INTERVENTION

Cette année, suite au départ d'Aziz Boukaroura, nous avons accueilli Karla Bourrinet, assistante sociale, qui avait déjà fait un stage dans notre pôle en 2019. Anciennement bénévole dans le Groupe Local de Solidarité de la commune de Breuillet, elle a intégré l'équipe en avril 2021, sur l'ancien secteur de Déogratias Misago.

Aziz est parti pour une création d'entreprise dans le secteur du handicap, il était dans l'équipe AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement) et a été remplacé par Cécile Phan. A l'occasion de ce mouvement de personnel, Déogratias Misago intervient désormais sur l'ancien secteur géographique de Cécile. Un glissement a eu lieu à Sainte-Geneviève-des-Bois également, et Caroline Clément intervient à Brétigny. Quelques ajustements ont donc eu lieu, en prévision des prochaines livraisons en logements temporaires.

Notre mission est la mise en place d'un accompagnement social lié au logement afin de définir un projet de logement pérenne pour les ménages accueillis. Ce projet, élaboré avec chaque ménage, fait l'objet d'une contractualisation définie dans les écrits attendus par notre financeur, le Fonds de Solidarité Logement de l'Essonne. Un accompagnement, au plus proche des besoins des personnes, se met en place, dès leur entrée, en lien avec le GLS.

Ce pôle est constitué de 10 Travailleurs Sociaux, dont 2 postes Equivalent Temps Plein dédiés à l'activité d'Accompagnement Vers et Dans le Logement. France Rousset est responsable de ce Pôle et intervient également pour certaines missions concernant les logements durables de notre association. Plusieurs temps de rencontres sont proposés entre Travailleurs Sociaux et bénévoles.

Les réunions de secteur, qui après une présentation des différents pôles, sont consacrées aux situations complexes et/ou des expériences à partager.

Toujours tenues en distanciel pour le moment mais particulièrement appréciées des bénévoles présents, ces réunions vont évoluer peu à peu, en accord avec tous les participants, afin d'améliorer les échanges et le « faire ensemble ».

En outre et suite à la demande de bénévoles, des réunions dédiées à l'AVDL ont été mises en place, une fois par trimestre. En effet, les professionnelles de cette activité interviennent sur l'ensemble du département. Le fonctionnement sera développé ci-dessous, par Nathalie Dagnas, coordinatrice de l'activité.

RAPPEL DES OBJECTIFS ET **PRINCIPAUX RÉSULTATS**

Nos objectifs font l'objet d'une convention avec le Fonds de Solidarité Logement de l'Essonne. Ils se définissent par un nombre de « mois/mesures » à réaliser.
Un ménage présent du 1er janvier au 31 décembre de l'année comptera 12 mois mesures.
Alexandra Gawski tient un tableau de bord pour suivre cette activité. Tous les écrits passent par la responsable du pôle avant signature avec les ménages.
Ainsi, dans le tableau ci-dessous, nous pouvons voir l'évolution des objectifs, et le nombre réalisé.

ANNÉES	2017	2018	2019	2020	2021	2022
OBJECTIF	2 200	2 340	2 430	2 430	2 480	2 480
RÉALISÉ	2 118	2 101	2 296	2 382	2 133	?

Pourquoi n'arrivons-nous pas à remplir ces objectifs ?

Malgré une moyenne théorique de 27,6 mesures financées pour un ETP pour tenir l'équilibre, (7,5 ETP actuellement en logement temporaire), beaucoup de ménages sont présents au-delà des 24 mois financés. Sur les 318 logements repérés « temporaires », nous sommes toujours en dessous des 200 ménages pour lesquels les mesures sont financées.

L'AVDL ne peut absorber l'intégralité des besoins, mais le maintien du lien est toujours une priorité.

Nous arrivons tous les ans à reloger, en moyenne, un tiers des ménages accueillis, mais pour certains, il est nécessaire d'élaborer d'autres solutions.

LE RELOGEMENT

Pour l'année 2021,

107 ménages
en logement temporaire
ont pu trouver **une solution de logement pérenne**

Quelques éléments définissant les profils de ces locataires :

- 43 étaient présents depuis **plus de 2 ans**
- 13 étaient bénéficiaires du **RSA seul**
- 45 avaient un **CDI, y compris en temps partiel**
- 27 étaient **sous le seuil de pauvreté**
- 9 sont restés dans un logement durable **de notre association**, dont une personne en PF
- 35 ménages gagnaient **entre 1 102€ et 1 500€ par mois**
- 17 **entre 1 500€ et 2 000€ / mois**
- 8 **plus de 2 000€**
- 2 ménages **ont accédé à la propriété**

FOCUS SUR NOTRE ACTION **EN DIRECTION DES RÉFUGIÉS**

L'accompagnement des réfugiés, sans présenter de spécificités particulières et inhérentes au fait d'être réfugié, est cependant plus globale. Cela nécessite un accompagnement juridique plus important et spécialisé que les autres publics.

De façon générale, la question de l'obtention et/ou du renouvellement des titres est particulièrement tendue en Essonne. SNL est d'ailleurs membre actif du collectif Exilés 91 qui se mobilise pour que les personnes en fin de droit puissent notamment obtenir des rendez-vous en Préfecture.Des bénévoles et Travailleurs Sociaux de notre département sont en lien avec les services de l'État. Nous avons, pour l'équipe professionnelle, demandé une intervention sous forme de conférence de l'Office Français Immigration Intégration qui a pu avoir lieu en fin d'année 2021. Une seconde partie, plus axée sur des situations particulières devrait se mettre en place en 2022.

La durée de séjour en logement temporaire est plus longue, 59 % des ménages réfugiés sont présents depuis plus de 24 mois (temps du financement du FSL de l'Essonne) contre 44 % tous publics confondus. Ce temps plus long d'accompagnement s'explique par les différentes problématiques à travailler avant d'arriver à accompagner les ménages jusqu'au relogement : nous voyons que 77 % des ménages réfugiés rencontrent des difficultés dans les démarches administratives et d'accès au droit à leur arrivée.

Après un an, encore 63 % y sont confrontés. Cette question est essentielle pour considérer qu'un ménage est prêt au relogement compte tenu des attendus des bailleurs sociaux.

On ne peut parler d'accès au droit sans évoquer la question de l'accompagnement autour des réunifications familiales et du temps administratif que ces démarches prennent. Nous avons montré au cours des années passées, que SNL Essonne a su, et sait toujours s'adapter à l'arrivée des familles et des enfants, en interne et en proposant des mutations dans notre parc existant.

77 ménages réfugiés
présents dans nos logements d'insertion en 2021

L'ACCOMPAGNEMENT **VERS ET DANS LE LOGEMENT**

Le pôle AVDL compte 3 Travailleurs Sociaux pour deux postes Equivalent Temps Plein. Pour rappel les missions de l'Accompagnement Vers et Dans le Logement, qui peuvent bénéficier à des locataires SNL logés depuis plus de 24 mois, sont le relogement des ménages, le maintien dans le logement et l'accompagnement au moment de l'accès. Le pôle ne peut pas s'autosaisir pour accompagner les ménages. Ainsi, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) valide ou non une demande d'accompagnement, et c'est elle également qui oriente vers nous les ménages afin d'établir un diagnostic. À noter que depuis 2020, nous sommes amenés à rencontrer des ménages qui sont en procédure d'expulsion et pour lesquels le concours de la force publique est accordé. Autrement dit, ces ménages sont susceptibles de se retrouver à la rue du jour au lendemain malgré notre intervention.

109 ménages accompagnés par le pôle AVDL en 2021,
dont 55 ménages locataires à SNL
26 ménages ont été relogés dont 12 de SNL
Les missions de l'AVDL sont d'accompagner les ménages dans leur projet de relogement. Nous accompagnons alors des ménages locataires à SNL mais aussi des locataires extérieurs à l'association ou des ménages qui sont hébergés par des tiers.

Focus sur des suivis spécifiques

Il est à noter que notre temps d'accompagnement auprès des ménages est parfois perturbé par les diagnostics que nous avons à réaliser auprès de ménages en procédure d'expulsion. Ceux-ci viennent s'ajouter aux ménages comptabilisés précédemment.

En effet, cette année a été une nouvelle fois marquée par la réception de deux listes envoyées par la DDETS : 49 ménages à rencontrer dans les plus brefs délais afin de rendre compte aux services de l'État où en sont les ménages dans leur situation locative. Ainsi, nous nous rendons en binôme au domicile des personnes. Dans les meilleurs des cas, les ménages ont repris le paiement du loyer, alors nous pouvons espérer un sursis à l'expulsion. Dans le cas contraire, les expulsions ont eu lieu et nous rencontrons les ménages au bureau, au domicile de leur hébergeant, ou nous restons sans nouvelles de certains.

Nous avons rendu 38 diagnostics sans suite, soit nous n'avons pas rencontré les ménages car ils étaient déjà partis du logement soit nous n'avons pas obtenu l'adhésion du ménage à notre proposition d'accompagnement.

Ainsi , 11 nouveaux ménages ont été comptabilisés dans nos accompagnements. Aussi fallait-il trouver des solutions pour les ménages dont l'expulsion semblait inévitable.Face à cette situation, SNL a proposé une action expérimentale pour lutter contre les expulsions sans solution et les mises à la rue sèches.

Une expérimentation proposée par SNL

SNL a donc proposé à la DDETS de mener une expérimentation. Cette dernière consiste à mettre à disposition 10 logements du parc SNL pour des familles en procédure d'expulsion et pour lesquels le concours de la force publique a été accordé, des ménages allant se retrouver à la rue, sans solution de logement. Rapidement, nous avons pu cibler 7 ménages qui sont entrés dans un logement temporaire, avec un double accompagnement AVDL / bénévoles. Un huitième ménage est entré dans un logement temporaire avec un accompagnement ASLL/ bénévole. Un neuvième ménage était en attente d'un logement temporaire, il a finalement pu accéder à un nouveau logement de droit commun avec un accompagnement AVDL.

L'accompagnement de ces ménages est singulier, il requiert une attention et une vigilance plus accrue concernant le paiement du loyer. Globalement nous avons constaté des paiements irréguliers. Cela demande une vigilance et un accompagnement budgétaire personnalisé.

Par exemple, Mme K vit dans un logement SNL avec sa fille et ses deux petits-enfants 1 mois et 11 ans. La situation administrative de la fille de Madame ne lui permet pas d'avoir des droits et des ressources en France, ainsi Mme K a pour seules ressources un RSA, ce qui reste très précaire.

L'accompagnement de ces ménages est principalement un Accompagnement Vers le Logement : il s'agit de les accompagner dans leur projet de relogement. Les principales démarches ont consisté à faire valoir leurs droits CAF, pôle emploi, retraite, ou à déposer un dossier de surendettement. Il s'agissait de permettre aux ménages de retrouver une stabilité familiale, sociale ; et ainsi d'actionner tous les dispositifs qui allait permettre le relogement.

Par exemple, Mme D a été relogée par SNL l'été 2021 sur la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon. Elle vit seule avec ses 3 enfants, elle paie son loyer régulièrement. L'Accord Collectif Départemental est validé depuis l'été dernier. Madame est Prête Au relogement (PAL) depuis février 2022 (dispositif spécifique AVDL). Madame est en attente d'un relogement dans le droit commun.

Il est envisagé que les ménages pour lesquels les droits sont ouverts et la situation stabilisée, la mesure AVDL cède sa place à une mesure ASLL que le pôle puisse accueillir d'autres ménages en procédure d'expulsion dans le cadre de l'expérimentation. A ce stade, SNL Essonne a proposé la mise à disposition de 10 logements de son parc pour répondre aux besoins des ménages dans le cadre de ce dispositif.

Les temps de réunions

Toute cette organisation demande une coordination intense. Ainsi, des temps de réunions spécifiques au fonctionnement du pôle AVDL ont lieu une fois par mois entre professionnels. D'autres temps de réunions ont été proposés pour associer les bénévoles. En effet, il était important que nous puissions échanger avec ceux qui interviennent auprès des locataires suivis en AVDL.

Comme annoncé l'année dernière lors de l'Assemblée Générale, nous avons proposé un temps de présentation du pôle AVDL : les intervenants, le fonctionnement. Et nous avons programmé des réunions d'échanges entre le pôle AVDL et les bénévoles. L'objectif principal est d'aborder les situations qui pourraient questionner.

LES PENSIONS **DE FAMILLE**

Le Pôle est composé de 4 Hôtes à temps plein : Fanome Andriamihary, Bernard Anin (Responsable), Arnaud Arlie et Louise Créhange. Chaque professionnel est référent d'une Pension de Famille mais une organisation collective est mise en œuvre dans le cadre de l'Inter-Pension de Famille. Il faut également souligner que ce Pôle accueille en permanence 2 à 3 étudiants travailleurs sociaux pour des stages de longue durée à responsabilité.

L'IMPLICATION DES BÉNÉVOLES

Toutes les Pensions de Famille ont été touchées par la crise du COVID, plus particulièrement la Résidence Accueil étant donné la fragilité des personnes accueillies et son mode de fonctionnement au quotidien basé sur le collectif. En effet, le lien de proximité entre les résidents et la dynamique du groupe ont été durablement affectés. L'année 2021 a été l'année d'un réel retour au fonctionnement d'avant la pandémie et dans ce contexte les bénévoles ont joué un rôle essentiel dans cette démarche d'accompagnement au quotidien visant à rompre l'isolement.

La présence des bénévoles et les échanges s'articulent autour des gestes et des moments du quotidien : entretien de la maison, organisation d'une activité, partage de loisirs et moments de détente. Thérèse et Nicole ont su s'intégrer parfaitement dans la vie de ce lieu singulier en respectant le rythme et les personnalités de chacun.







Thérèse Ponsard bénévole très présente dans le fonctionnement quotidien de la Résidence Accueil

LE FESTIVAL « **SÈMENT ET S'AIMERONT** »

Le 26 septembre 2021, la Pension de Famille de Bruyères-le-Châtel a participé à la deuxième édition de « Sèment et S'aimeront ». Il s'agit d'un festival « agri-culturel » organisé par notre partenaire « La Lisière » situé dans la commune de Bruyères-le-Châtel. Partenaire avec lequel nous avons déjà travaillé sur le projet « Mots dits Mots lus » évoqué dans la Lucarne.

À l'occasion de ce festival, tous les acteurs de la Pension de Famille de Bruyères-le-Châtel ont été invités à participer et à tenir un stand de restauration légère pour le public.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les résidents, soutenus par les bénévoles, se sont réunis autour de ce projet.





Avec la volonté de mettre les résidents au cœur de ce projet, Gwenaëlle, bénévole SNL, a animé un atelier cuisine afin de proposer une diversité de produits au stand. 5 Résidents ont contribué à cette action.



Le dimanche 26 septembre dans le parc du château de Bruyères-le-Châtel, résidents, salariés et bénévoles étaient au rendez-vous pour la tenue du stand malgré le temps maussade.

LE FESTIVAL **« C'EST PAS DU LUXE »** ORGANISÉ PAR LA FONDATION ABBÉ PIERRE

Cette année et pour la première fois, les Pensions de Famille de SNL en Essonne ont eu le plaisir de participer le temps d'un long week-end au festival de la Fondation Abbé Pierre « C'est pas du luxe », organisé à Avignon. Trois jours de fête dans une ambiance très conviviale où nous avons pu assister à des expositions, des spectacles, des concerts et des films dans plus d'une vingtaine de lieux cultes de la ville.

Le groupe SNL était constitué de résidents, bénévoles, stagiaires et salariés. Une expérience inédite qui a permis à chacun de vivre une expérience culturelle et humaine exceptionnelle. Comme le rappelle souvent la Fondation Abbé Pierre, la culture n'est pas superflue, elle est un levier puissant d'émancipation, de dignité et de citoyenneté et toutes les œuvres présentées au festival en sont le témoignage.







Ce projet a permis de faire murir l'idée et l'envie pour certains résidents et bénévoles de participer au festival pour y présenter à leur tour un projet artistique.

PENSION DE FAMILLE DE BRUNOY :
COMMENT LE PROJET SOCIAL INFLUENCE LE PROJET IMMOBILIER ?

Forte de l'expérience acquise, SNL Essonne est devenue sur son territoire un acteur incontournable du sujet. La future Pension de Famille de Brunoy correspond tout à fait à nos orientations.

Une Pension de Famille à taille humaine

Depuis l'ouverture de la première Pension de Famille et afin de faciliter l'inclusion et la mixité sociale SNL a toujours privilégié les petites structures de moins de 15 places alors que la grande majorité des opérateurs proposent 20 places ou plus. Cette position est pleinement assumée, explicitée dans nos projets sociaux et reconnue par les financeurs dont les services de l'État. Naturellement, ce critère est prépondérant dans nos recherches d'opportunités et dans le cadre des échanges que nous avons avec les villes pour de nouveaux projets.

Une implantation géographique idéale

Pour chaque opportunité et dès le début des échanges, l'équipe des Hôtes a été sollicitée pour faire un état des lieux des partenaires existants ainsi que des infrastructures favorables à une éventuelle implantation dans le territoire.

Située dans une agglomération prioritaire pour le développement de l'offre de logements d'insertion Brunoy répond à tous les critères permettant une bonne insertion des personnes en difficultés.

Une réflexion partagée pour la conception du site

En lien avec l'architecte et les collègues de la MOI, l'équipe des Pensions de Famille a été sollicitée pour le projet dans son ensemble, l'agencement des logements et des espaces communs. L'expérience liée à nos structures existantes nous démontre l'importance de bien penser les espaces pour favoriser au mieux la vie en collectivité mais aussi laisser la place à l'intimité nécessaire : « Vivre chez soi mais pas tout seul ». Cela se traduit concrètement par l'implantation stratégique du Bureau de l'Hôte et de la salle commune, deux espaces essentiels dans l'accompagnement des personnes. La visite de la Résidence Accueil de Massy a permis à notre architecte conseil de mieux appréhender nos attendus sur ce type de projet.



L'ENTRETIEN DES LOGEMENTS ET LA **STRATÉGIE PATRIMONIALE**

LE PÔLE

L'équipe est composée de 4 personnes : 3 techniciens de terrain (Garry Demey, Turhan Kutat, Pierre Perriot) et 1 Responsable de Pôle (Marie-Ange Bielle).

QUELQUES CHIFFRES DE L'ACTIVITÉ

Le dépannage, souvent en urgence, reste le cœur de l'activité du Pôle et comprend notamment : les interventions sur les espaces verts, le débarras d'encombrants, les déménagements, les poses de porte anti-squat, l'équipement pour personnes à mobilité réduite, la réparation de meubles, le traitement de moisissures, les désengorgements, les réparations de gouttières, des serrures, de boîtes aux lettres…

Dans une logique préventive, les techniciens mettent également en œuvre, en lien avec les « bénévoles bricoleurs », une veille sur les sites durables, les espaces verts, les sites munis de système de désenfumage, le bon fonctionnement des systèmes de ventilation.

1 035 interventions

Activités principales



69% Dépannages
3% Diagnostics
14% Remises en état
14% Gros travaux

LA STRATÉGIE **PATRIMONIALE**

Après une période d'interruption liée au Covid, l'année 2021 a été marquée par la reprise des visites du patrimoine ce qui a permis de lancer (ou relancer) certains gros travaux nécessaires comme :

- Le changement de chaudières
- Les travaux de couverture
- La réfection totale de salle de bain ou de cuisine
- Le remplacement de clôtures
- Le remplacement de menuiseries extérieures (volets, fenêtres, portes)
- La rénovation de planchers,
- Le remplacement et l'entretien de systèmes de ventilation et d'aération

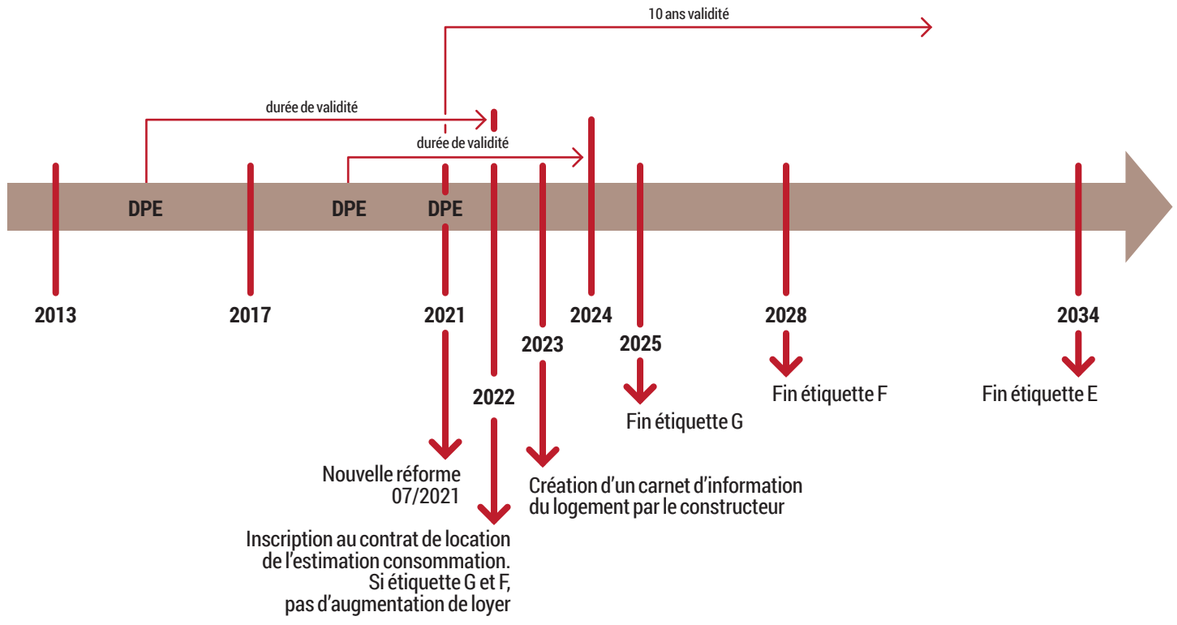
Malgré ces interventions, nous n'avons pas pu progresser comme espéré sur la réhabilitation lourde des plus anciennes maisonnées comme celles de Dourdan, Marolles-en-Hurepoix, Saint-Michel-sur-Orge, Etampes… (cf. Rapport Annuel 2020) C'est la raison pour laquelle, dès 2022, en lien avec SNL-Prologues, l'organisation interne du Pôle va être profondément modifiée dans l'objectif que nos plus anciens logements soient de même qualité que nos productions nouvelles.

LA RÉFORME DES DIAGNOSTICS DE **PERFORMANCE ENERGÉTIQUE**

Solidarités Nouvelles pour le Logement a toujours eu comme objectif de proposer des logements avec la meilleure qualité énergétique possible afin de réduire les charges locatives incombant à l'occupant. La réforme des Diagnostics de Performance Energétique (DPE) va nous permettre d'accélérer le processus d'amélioration de notre parc le plus ancien.

Une nouvelle organisation sera donc mise en place en 2022 avec le soutien de la coopérative SNL-PROLOGUES visant dans un premier temps à réaliser un état des lieux de la qualité thermique des maisonnées situées dans les classes les plus basses du DPE.

Ensuite, en fonction des priorités et des objectifs fixés par la Loi (cf. frise ci-après) des travaux seront réalisés afin de tendre vers la meilleure étiquette possible



LE MOUVEMENT **SNL**

SNL **UNION**

La poursuite de la crise sanitaire et économique a conduit le mouvement SNL à veiller particulièrement au maintien des liens sociaux avec les locataires, afin que la crise sanitaire ne devienne pas un nouveau facteur d'exclusion des plus précaires. Bénévoles, salariés et locataires ont fait preuve d'agilité, pour que les liens permettent rebonds et résilience.

Malgré ce contexte, SNL a poursuivi activement les actions de développement du projet en Seine-Saint-Denis et dans le Val d'Oise. L'association SNL Val d'Oise a pris son essor en 2021, avec des bénévoles engagés et le recrutement d'une salariée en charge de la coordination et de l'accompagnement social.

Les premières familles ont été accueillies et accompagnées, et plusieurs logements sont en travaux. En Seine-Saint-Denis, le partenariat étroit entre SNL Val de Marne et SNL Union permet l'implantation du projet sur le territoire, avec le recrutement de nouveaux bénévoles et l'accueil de nouvelles familles dans les communes cibles.

Pour permettre de faire vivre les axes stratégiques des États Généraux, SNL a proposé des « rencontres de l'habitat solidaire », lieu d'échanges en ligne entre membres de SNL et des personnalités extérieures, autour des thématiques des axes. C'est ainsi que l'expérience de SNL était éclairée par un regard expert et un témoignage de partenaire.

Le plaidoyer et l'interpellation autour des questions de mal-logement ont également été centraux, notamment à l'occasion des élections régionales, mais aussi au travers de la participation à des collectifs d'associations comme le Pacte du Pouvoir de Vivre ou le Collectif des Associations Unis, qui ont permis à SNL de préparer les argumentaires pour les élections présidentielles.



Les Rencontres de l'habitat solidaire

SNL PROLOGUES, COOPÉRATIVE FONCIÈRE SOLIDAIRE

Un outil commun, au service des projets associatifs : parce que le Logement d'abord, c'est d'abord des logements, Solidarités Nouvelles pour le Logement s'est dotée depuis 1995 d'une foncière, coopérative en union d'économie sociale sous forme de société anonyme à capital variable. Ce capital est détenu par les associations SNL et des associations partenaires, des particuliers, et des investisseurs institutionnels. Les associations détiennent 65% au moins des droits de vote et les associations SNL sont majoritaires au conseil d'administration de SNL Prologues.

Une équipe dédiée d'une dizaine de professionnels est complétée par des délégations (de maîtrise d'ouvrage et de gestion locative et immobilière) aux associations SNL : plus de 50 personnes contribuent ainsi directement à l'activité de la coopérative (production, gestion et entretien des logements).

Le soutien au projet SNL, c'est aussi l'épargne solidaire : Depuis 2020 SNL-Prologues mobilise spécialement les particuliers qui souhaitent donner du sens à leur épargne : la mobilisation collective et la plateforme investirsolidaire.fr ont permis de confirmer en 2021 cette dynamique, récompensée par le Prix Épargne solidaire, décerné par Fair & Le Monde.

Les États Généraux SNL ayant acté en 2019 une réelle ambition de développement des réponses apportées aux plus démunis, une démarche de « programmation concertée » menée entre les associations SNL et leur foncière a permis d'actualiser et de préciser les axes de développement immobiliers. Malgré la période Covid, l'année 2021 permet de constater les résultats de cette mobilisation avec 90 nouveaux logements engagés, et 65 livrés dans l'année, en Ile de France mais aussi en Normandie.

SNL-Prologues est une foncière agréée, encadrée et labellisée par les pouvoirs publics, au titre de la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion et en tant qu'Entreprise solidaire d'utilité sociale (Esus), et depuis 2020 en tant que Service d'intérêt économique général « Foncière solidaire ». Si elle ne reçoit pas directement de dons, son capital (56 M€) en est partiellement issu via les apports des associations coopératrices, et à ce titre SNL-Prologues est également labellisée « Don en confiance ».

DON en CONFIANCE comitecharte.org

LE RAPPORT **FINANCIER**

Préambule

Afin de ne pas alourdir la lecture de ce rapport, le compte de résultat ainsi que le bilan sont présentés dans une version simplifiée mais les comptes détaillés sont naturellement disponibles sur simple demande auprès :
- du Responsable Administratif Comptable et Financier j.verrier@snl-essonne.org,
- du Directeur jm.prieur@snl-essonne.org,
- et/ou consultable via le Journal Officiel de la République Française https://www.legifrance.gouv.fr.

Par ailleurs, et comme prévu, l'année 2021 a marqué l'aboutissement du travail de définition d'une méthodologie SNL commune de valorisation du bénévolat. En conséquence, le chiffre de 841 177€ équivalent à 31 ETP apparait désormais dans les documents financiers et notamment dans le Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées.

Une année compliquée

Même si globalement les ressources de l'association sont en croissance, les charges sont en augmentation très significative. Cela sera précisé dans la partie « Compte de Résultat », certaines de ces charges sont volontairement consenties, d'autres exceptionnelles, quelques-unes inquiétantes et doivent donc faire l'objet d'une attention très particulière. Le résultat de l'exercice se trouve lourdement impacté par cette situation.

Dans cette situation, pour faire face aux effets néfastes de la crise sanitaire sur notre activité et aux engagements pris dans le cadre de différents projets immobiliers d'envergure : La Pépinière à Yerres, la Pension de Famille de Brunoy, le chantier de réhabilitation lourde à Etrechy etc. Il a été décidé lors de l'été 2021 de prolonger de 72 mois le Prêt Garanti par l'État de 400 000€.

Le Bilan

L'actif principal, en constante augmentation, est constitué des titres de la Coopérative Foncière Prologues 9 421 550,59€ en 2019, 10 016 102€ en 2020, 10 820 565,01€ en 2021.

Les « Créances clients, usagers et comptes rattachés », sujet de préoccupation et de travail depuis 2017 lorsque le montant de 289 682,10€ avait été atteint, ont stagné entre 2020 (202 593,03€) et 2021 (204 453,38). Ce point doit tout de même nous alerter car entre 2020 et 2021, ce sont 137 ménages locataires qui ont pu bénéficier d'une aide exceptionnelle spécifique de la Fondation Abbé Pierre pour un montant total de 84 591,07€. L'année 2022 sera marquée par un bilan et une relance de la réflexion sur le plan interne de prévention des impayés locatifs.

En ce qui concerne les provisions :
- 125 000€ sont récupérés suite à l'accord passé avec la partie adverse concernant un bien anciennement squatté situé à Savigny-sur-Orge.
- 5 000€ sont récupérés en raison de la fin, plutôt favorable à SNL Essonne, d'un litige portant sur l'installation de panneaux solaires.

À fin 2021 et conformément à la délibération dédiée votée lors de la dernière Assemblée Générale, la Réserve Projet s'élève à 216 138,68€.

Le Compte de Résultat

Ce sujet est évoqué précédemment comme motif d'inquiétude, certaines charges constatées comme en augmentation en 2021 méritent d'être expliquées et catégorisées.

Parmi les augmentations prévues et consenties, il y a principalement le poste « Rémunération des personnels » qui est passé de 1 219 566,19€ en 2020 à 1 255 800,34€ en 2021. En effet, il était nécessaire de renforcer l'équipe professionnelle pour faire face à la charge d'activité et de remplacer différents départs par des profils souvent différents.

En ce qui concerne les charges exceptionnelles :
- 32 381€ sont liés à une régularisation de taxe transport suite au contrôle URSSAF exercé sur les années 2018, 2019, 2020.
- 8 029,98€ sont issues d'une régularisation mutuelle pour les exercices 2018/2019/2020
- 8 541,46€ résultent de cotisation retraite due mais non réglée.

Suite à ces régularisations, au contrôle URSSAF effectué sur trois exercices comptables et à la bascule de la paye auprès du prestataire « In extenso » en septembre 2021, il est raisonable de considérer que les risques immédiats ont été écartés sur les questions sociales.

Dans un autre registre, certaines charges en hausse doivent être mieux maitrisées au risque de mettre l'association en difficulté financière. Un travail particulier sera donc mis en œuvre en 2022 sur les sujets suivants :
- Les indemnités kilométriques : 70 184,85€ en 2021 contre 36 216,98€ en 2020 (année du 1er confinement) et 46 892,53€ en 2019. SNL Essonne est implanté dans 60 communes, une dizaine de chantiers de Maitrise d'Ouvrage d'Insertion sont en cours en permanence, la pratique de nos travailleurs sociaux est la visite à domicile… Ces spécificités vont demeurer en 2022 mais malgré l'augmentation du coût du carburant, il est probablement possible de faire baisser ce poste en covoiturant, en utilisant plus fréquemment les transports en commun mais également en menant une réflexion sur la constitution d'une flotte de véhicules de service.
- L'entretien des logements : 459 326,44€ en 2021 versus 396 585,64€ en 2020 et 409 848,65€ en 2019. Le coût de l'entretien courant augmente proportionnellement bien plus que le nombre de logements dans le parc géré. Même si le taux de rotation reste élevé, ce n'est pas tenable, d'autant plus que, comme cela est relaté dans la partie Entretien et Stratégie Patrimoniale, nous peinons à progresser dans le domaine préventif et sur les gros travaux des plus anciennes maisonnées SNL. L'année 2022 devra marquer un point de bascule d'une nouvelle organisation qui doit nous permettre d'améliorer significativement la qualité du service rendu au bénéfice de notre projet et de nos finances.
- Les charges d'énergies et de fluides. Bien évidemment, celles-ci sont majoritairement récupérables, sauf en Pension

de Famille en raison du système de redevance et de forfait charges, mais nous constatons déjà entre 2020 et 2021 une augmentation de 2% au global. Depuis le début du conflit en Ukraine et malgré les dispositifs État en place comme le bouclier énergétique ou le chèque énergie, cette augmentation est encore plus importante et de nombreux locataires risquent de se retrouver en incident de paiement ce qui aura nécessairement un impact sur l'association.

Les principales subventions en baisse sont celles de la Maitrise d'Ouvrage d'Insertion : 66 640€ en 2021, mais ce résultat était prévu puisque les objectifs triennaux sur ce dispositif avaient été lissés sur 4 ans au lieu de 3 en raison de la pandémie.

En revanche, et c'est un sujet majeur d'interrogation, le financement du Conseil Départemental de l'Essonne pour l'Accompagnement Social Lié au Logement a baissé de 44 820€ entre 2020 et 2021 en raison de la chute du nombre de mois/mesures réalisés. De surcroit, nous sommes très loin de l'objectif plafond 2021 de la convention qui aurait dû nous permettre d'être soutenu à hauteur de 446 400€ au lieu des 383 940€ effectivement versés (-62 460€).

BILAN **ACTIF**

	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS (À DÉDUIRE)	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	*35 666*	*30 848*	*4 818*	*6 005*
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	*54 260*		*54 260*	*54 260*
Constructions	*618 090*	*293 205*	324 885	345 162
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Autres	*357 589*	*310 016*	*47 574*	*53 938*
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	*10 820 565*		*10 820 565*	*10 016 102*
Autres titres immobilisés				
Prêts	*589*		*589*	
Autres	*10 201*		*10 201*	*10 187*
TOTAL I	**11 896 960**	**634 068**	**11 262 892**	**10 486 655**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	*440 414*	*204 453*	*235 961*	*198 191*
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	*1 371 495*		*1 371 495*	*1 055 814*
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 267 681		1 267 681	1 278 449
Charges constatées d'avance				2 178
TOTAL II	**3 079 590**	**204 453**	**2 875 137**	**2 534 631**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**14 976 551**	**838 521**	**14 138 029**	**13 021 286**

Les dons

Tout d'abord, il convient de remercier chaleureusement chaque donateur car, comme cela est décrit tout au long de ce Rapport Annuel, le moindre euro est utile et permet de lutter concrètement contre le mal-logement.

Malgré l'annulation de la majorité des événements SNL, la collecte 2020 avait été particulièrement encourageante : 307 045,77€.

La collecte 2021 a été bien plus compliquée : 262 785,59€ en raison d'une chute très significative des dons en ligne. Il faudra nécessairement tirer certains enseignements pour que la collecte 2022 soit plus favorable. Le Groupe de Travail collecte effectue actuellement des analyses approfondies afin d'améliorer ce qui peut l'être.

En revanche, le magnifique élan de l'opération chocolat a permis de récolter 29 485,16€ en 2021 contre 26 778,59€ en 2020. Un bond de 2 706,57€ réalisé sans avoir augmenté les tarifs !

Avant affectation du résultat, l'exercice 2021 est excédentaire de + 153 225,02€. SNL Essonne doit faire face à un appel de fond propre Prologues prévu mais significatif. L'association se retrouve donc avec peu de latitude pour de nouveaux projets et comme indiqué certaines charges d'exploitation doivent impérativement être maitrisées dès 2022 pour ne pas remettre en cause la dynamique associative.

BILAN **PASSIF**

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires	*835 074*	*318 806*
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité	*10 005 118*	*9 783 443*
Report à nouveau	(97 808)	(185 175)
Excédent ou déficit de l'exercice	153 225	309 043
Situation nette (sous total)	10 895 609	10 226 116
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	15 341	47 063
Provisions règlementées		
TOTAL I	**10 910 950**	**10 273 179**
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I BIS		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	191 608	256 113
TOTAL II	**191 608**	**256 113**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		130 000
Provisions pour charges	30 602	40 426
TOTAL III	**30 602**	**170 426**
DETTES		
Emprunts obligatoires et assimilés (titre associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	424 973	440 533
Emprunts et dettes financières diverses	2 097 606	1 294 702
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 391	46 360
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	313 588	361 536
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	29 310	30 539
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		147 898
TOTAL IV	**3 004 869**	**2 321 568**
Écarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	**14 138 029**	**13 021 286**

COMPTE **DE RÉSULTAT**

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		1 000
dont ventes de dons en nature		1 000
Ventes de prestations de service	2 502 126	2 440 560
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 507 472	1 581 217
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	262 786	307 046
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	201 913	73 078
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	173 952	212 158
Utilisations des fonds dédiés	104 673	120 516
Autres produits	32 633	26 798
TOTAL I	**4 785 555**	**4 762 374**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	2 330 467	2 130 843
Aides financières	121 578	61 120
Impôts, taxes et versements assimilés	259 148	254 993
Salaires et traitements	1 255 800	1 219 566
Charges sociales	511 342	504 333
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	120 232	112 513
Dotations aux provisions		4 051
Reports en fonds dédiés	9 504	1 720
Autres charges	120 458	158 820
TOTAL II	**4 728 530**	**4 447 959**
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**57 025**	**314 415**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	873	721
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**873**	**721**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 644	2 351
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	**1 644**	**2 351**
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**(771)**	**(1 630)**
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**56 254**	**312 785**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	25 049	6 943
Sur opérations en capital	1 058	3 036
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	130 000	5 000
TOTAL V	**156 107**	**14 979**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	58 463	18 652
Sur opérations en capital	558	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	**59 022**	**18 652**
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**97 085**	**(3 672)**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	114	69
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**4 942 535**	**4 778 074**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**4 789 310**	**4 469 030**
EXCEDENT OU DÉFICIT	**153 225**	**309 043**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	66 262	32 307
Prestations en nature		
Bénévolat	841 177	
TOTAL	**907 439**	**32 307**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	907 439	32 307
Personnel bénévole		
TOTAL	**907 439**	**32 307**

LES RÉSOLUTIONS

Résolution 1 : Approbation du Rapport Moral et d'Activités.
Résolution 2 : Approbation du Rapport Financier.
Résolution 3 : Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et approbation de l'affectation du résultat tel que proposé et détaillé ci-après :

- Résultat comptable : 153 225€
- Financement Parts Prologues sur fonds dédiés
- Financement Parts Prologues sur dons investissements à affecter en réserve d'acquisition : 19 407€ **(1)**
- Financement Parts Prologues sur dons libres 2021 à affecter en réserve d'acquisition : 238 868€ **(2)**
- Soit Report à Nouveau déficitaire : -105 050€ **(3)**

L'appel de fonds de Prologues à financer sur fonds propres étant au global de 283 382€ et étant donné que les dons de l'exercice ne nous permettent de les financer qu'à hauteur de 258 275€ **(1)+(2)**, nous devrons également prendre 25 107 € de la réserve projet pour les affecter en réserves d'acquisition.
La réserve projet à fin 2021 s'élève donc à la somme de 216 139€ - 25 107€ = 191 032€.

(3) Le déficit cumulé sur exercices s'élève désormais à la somme de 97 808€ + 105 050€ = 202 858€.

Par ailleurs, nous devons également transférer les fonds reçus de la Fondation Abbé Pierre et/ou de communes inscrits en fonds propres avec droit de reprise nous permettant de financer les appels de fonds de Prologues en réserve d'acquisition au 31/12/2021 soit la somme globale de 709 916€.

RENOUVELLEMENT **DU CONSEIL**

Pour mémoire, statutairement, le nombre d'administrateurs maximum au sein du Conseil d'Administration est fixé à 15. Hors statut et afin de contribuer au renouvellement des instances, des rôles d'observateurs sont proposés. Au moment de l'Assemblée Générale, ils sont au nombre de 4.

1 administrateur arrive au terme de son troisième mandat et conformément aux usages ne se représente pas : Michel Julian.

1 administrateur ne souhaite pas se représenter : Noël Brossier.

5 administrateurs sont en fin de mandat et souhaitent se représenter : Ali Amrouche, Gérard Cuvelier, Sophie Elie, Marie-Noël Mistou, Viviane Motta.
Muriel Bellenfant, observatrice, présente sa candidature.
En résumé : Ali Amrouche, Muriel Bellenfant, Gérard Cuvelier, Sophie Elie, Marie-Noël Mistou et Viviane Motta soumettent leurs candidatures au vote et s'ils sont élus, 1 poste est potentiellement à pourvoir.

Les candidats peuvent postuler jusqu'à la mise en œuvre du vote le jour de l'Assemblée Générale.

CARTE D'IMPLANTATION
DES LOGEMENTS SNL EN ESSONNE
EN SERVICE AU 31/12/2021



SNL Essonne
24 rue de l'Alun
91630 Marolles en Hurepoix
contact@snl-essonne.org
www.snl-union.org